



**PROJET D'ETABLISSEMENT  
LES MONTCHATONS ACACIAS et MONTCHAT BOTTE  
2022**

Article R.180-10 du Décret numéro 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000

## 1-LE PROJET SOCIAL

- 1.1. Contexte et données sur l'environnement local
  - 1.1.1. Un peu d'histoire et de géographie
  - 1.1.2. Le quartier de Montchat
  - 1.1.3. Les différentes offres de garde dans l'arrondissement
  - 1.1.4. Les Montchatons dans l'environnement local
    - 1.1.4.1. Historique
    - 1.1.4.2. Les valeurs de l'association
    - 1.1.4.3. Fonctionnement de l'association
    - 1.1.4.4. Circulation de l'information

## 2- PRESENTATION de L'ASSOCIATION

- 2.1. Offre d'accueil
  - 2.1.1. Montchatons Acacias
  - 2.1.2. Montchat Botté
- 2.2. Périmètre d'accueil
- 2.3. Profil des familles
- 2.4. Revenu des familles
- 2.5. Participation des familles à la vie associative

## 3- L'ASSOCIATION : SON RESEAU et SES PARTENAIRES

- 3.1. Son réseau
- 3.2. Ses partenaires
  - 3.2.1. Ses relations avec la Ville de LYON
  - 3.2.2. Ses relations avec la Caisse d'Allocations Familiales
  - 3.2.3. *Relations avec nos autres partenaires*

## 4- LE PROJET D'ETABLISSEMENT

- 4.1. Ouverture du lieu d'accueil
  - 4.1.1. Admission
  - 4.1.2. L'accueil de l'enfant différent
  - 4.1.3. L'accueil d'urgence
  - 4.1.4. Les horaires
- 4.2. L'implication des parents
- 4.3. Les professionnels
  - 4.3.1. Les compétences requises
  - 4.3.2. La professionnalisation des salariés
    - 4.3.2.1. Le projet professionnel
    - 4.3.2.2. Adaptation à l'emploi, maintien ou développement des compétences

## 5- LE PROJET

- 5.1. Le projet associatif
  - 5.1.1. La pédagogie
  - 5.1.2. Le développement durable
  - 4.1.3. Les conditions de travail
- 5.2. Le projet éducatif de Montchatons Acacias et Montchat Botté

## 6- ANNEXES : LES FICHES de POSTE LA CHARTE

## 1 LE PROJET SOCIAL

### 1.1 Contexte et données sur l'environnement local

Nous commencerons par présenter l'implantation de l'association Les Montchatons dans le quartier de Montchat et le quartier de la Buire.

Pour définir les axes prioritaires du projet social, il est important de connaître le contexte dans lequel l'association évolue.

#### 1.1.1 Un peu d'histoire et de géographie

##### **Cadre général du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon\***

Par sa population, le 3<sup>ème</sup> arrondissement représente 19.70% de la population de la Ville de Lyon. C'est l'arrondissement ayant le plus d'habitants, 101 744 en 2017 avec une relative stabilité par rapport à 2016 qui en compte 101 992.

Avec une superficie de 6,4 km<sup>2</sup>, la densité de la population en 2017 est de 16 022 habitants par km<sup>2</sup>. Les naissances sont d'environ 1440 pour l'année 2018. Depuis 2013, le taux annuel de la natalité est stable, il est constaté un léger fléchissement depuis 2016. Toutefois, il y a une stabilité des naissances sur l'agglomération Lyonnaise.

Les atouts du 3<sup>ème</sup> arrondissement :

L'âge des habitants du 3<sup>ème</sup> arrondissement pouvant être concerné par les services de la petite enfance :

- Les enfants de – de 3 ans représentent 19% de la classe d'âge lyonnaise (idem le 8<sup>ème</sup> arrondissement)
- 59,29% des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille (monoparentale ou couple) au sein de laquelle les parents sont en situation d'emploi ou assimilée.
- La population du 3<sup>ème</sup> arrondissement est jeune (Insee, exploitations principales, géographie au 01.01.2020)

Tranche d'âge	%
0 à 14 ans	15%
15 à 29 ans	29%
30 à 44 ans	23%
45 à 59 ans	15,5%
60 à 74 ans	11%
75 ans et plus	6,5%

Nous pouvons constater que ces trois facteurs contribuent à une forte demande en mode de garde d'enfants.

En effet, le taux d'enfants de moins de 3 ans vivant au sein d'une famille monoparentale a augmenté. En 2016, 13,45% des enfants recensés dans les commissions d'accessibilité à un mode de garde en établissement de petite enfance vivaient au sein d'une famille monoparentale.

On compte 5063 enfants de moins de 6 ans dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement et 3269 enfants de moins de 3 ans dans les familles allocataires soit 19.35% des enfants de moins de 3 ans de Lyon.

\* Données provenant d'une étude effectuée en 2016 par l'INSEE (publié au 31.12.16) et remis par la mairie de Lyon sur l'ensemble du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.

### **1.1.2 Le quartier de Montchat**

Il existe un flou sur les limites géographiques du quartier. Toutefois, d'après les services d'urbanisme de la ville de Lyon, le quartier de Monchat s'étendrait autour de la place du Château entre la route de Genas au Nord, une partie du boulevard Pinel à l'Est, l'avenue Esquirol, une partie de la rue Viala, rejoignant l'avenue Lacassagne pour la limite sud et un tronçon de la rue Feuillat pour la limite Ouest jouxtant le quartier de Monplaisir.

Riche d'histoire, ce quartier était un lieu de villégiature pour la noblesse, quartier qui a évolué tout au long de l'histoire autour du château de Montchat construit en 1534 et rénové au XXème siècle. Le dernier propriétaire du domaine décide en 1858 de céder des parcelles pour la construction de maisons familiales accessibles à tous.

Dès lors, la population du quartier croît ainsi que les équipements publics pour répondre aux besoins de la population.

La spécificité de ce quartier est que chaque rue porte le nom d'un membre de la famille de ce riche propriétaire.

On constate aujourd'hui que le quartier a suivi le même développement que l'ensemble de l'arrondissement. Il s'est modifié par le rajeunissement de sa population et en accueillant des familles déracinées géographiquement. De nombreux immeubles (place Ronde, place de la Reconnaissance, route de Genas, cours du Docteur Long, place Antoinette, rue Feuillat) ont remplacé les anciennes maisons, amenant de jeunes couples avec enfants en bas âge.

Les infrastructures ainsi que les transports en commun se sont développées dans ce quartier aujourd'hui bien desservi par plusieurs lignes de bus, le métro de Grange Blanche et récemment la ligne T3 du Tramway avec un arrêt Place de La Reconnaissance.

### **1.1.3 Les différentes offres de l'arrondissement**

10 crèches municipales  
14 crèches associatives  
3 relais d'assistantes maternelles (RAM)  
2 structures de regroupements des parents ou assistants maternelles.  
18 micro-crèches

### **1.1.4 L'association les Montchatons**

#### **1.1.4.1 Historique**

C'est en automne 1984 que naît dans l'esprit de quelques Montchatois l'idée d'une halte garderie parentale, afin de pourvoir à une forte demande de garde des parents.

Un comité de jeunes parents de Montchat se regroupe et le 22 novembre 1985, l'association des Montchatons est créée avec une structure située au 173 avenue Lacassagne-Lyon 3<sup>e</sup>, non loin de la place Henri et à proximité de l'hôpital Edouard Herriot.

En 1991, devant une demande croissante, un deuxième établissement d'accueil de jeunes enfants est construit, 17 avenue des Acacias, face à l'entrée du parc Georges Bazin.

En septembre 2005, la structure de l'avenue Lacassagne est transférée 35 rue Ferdinand Buisson au 1<sup>er</sup> étage et prend le nom de Montchat Perché et un troisième établissement est ouvert au rez-de-chaussée au nom de Montchat Botté.

Les bureaux de l'association sont installés 173 avenue Lacassagne.

En janvier 2012, les établissements Montchat Botté et Montchat Perché fusionnent avec une augmentation de 6 berceaux et s'appelle désormais Montchat Botté.

En septembre 2012, un nouvel établissement ouvre dans le quartier de la Buire sous le nom de Montchat Bada.

#### **1.1.4.2 Les valeurs de l'association**

L'association les Montchatons porte une attention particulière à l'évolution des professionnels au moyen d'un questionnement permanent de leurs pratiques professionnelles.

- Le projet éducatif donne la priorité à l'accompagnement de l'enfant et au soutien à la parentalité. Le professionnel s'adapte aux besoins des familles, l'observation quotidienne de l'enfant, les transmissions aux familles permettent de répondre au mieux aux besoins des familles et aux besoins de l'enfant. Cette relation triangulaire nous apparaît essentielle pour garantir une qualité d'accueil.
- Cette adaptation est rendue possible grâce à l'organisation de rencontres entre professionnels, des formations, et l'analyse de la pratique qui permettent à l'équipe pluridisciplinaire de s'interroger sur la ou les réponses les plus adaptées pour la famille.
  
- Pour cela, les valeurs sont fondées sur :
  - La liberté et la sécurité de l'enfant
  - L'individuel et le collectif
  - L'harmonisation des pratiques et l'individualisation de l'accompagnement de l'enfant au quotidien

Le RESPECT dans une dimension plurielle, le respect de soi-même, des familles, de l'enfant et les règles de fonctionnement

Veiller à l'accueil, à l'ouverture à l'Autre, à la tolérance et l'inclusion

Prendre le temps de donner du sens aux règles du vivre ensemble, dans un esprit de bienveillance

L'association a une attention particulière pour :

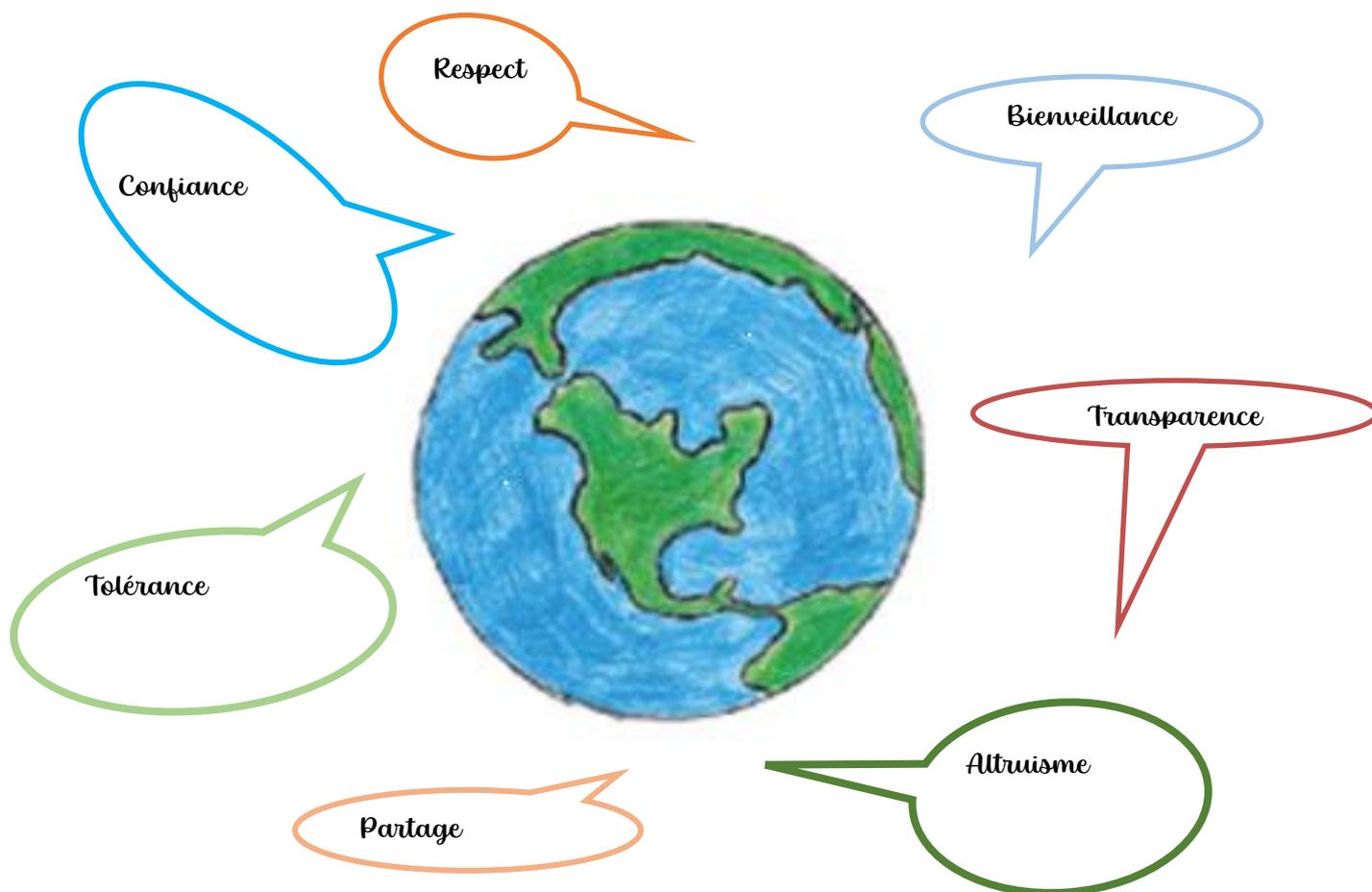
Le DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT, centrer les activités d'apprentissages sur la reconnaissance et le développement de chaque enfant, l'accompagner et développer « l'estime de soi » en valorisant ses compétences.

LE PROJET EDUCATIF, il est garant d'un accompagnement de l'enfant dans une approche individuel, éthique et humaine ou l'enfant est au centre

*« La fonction du milieu n'est pas de former l'enfant mais de lui permettre de se révéler » Maria Montessori*

*« L'enfant nous demande de l'aider à agir tout seul »*

*Maria Montessori*



#### L'association : lieu de vie, lieu d'échanges des savoirs, des savoirs faire

La volonté de promouvoir une participation des familles permet de favoriser les échanges entre parents, une entraide et un soutien à la parentalité.

Pour les professionnels, le partenariat parents professionnels permet d'assurer une continuité éducative entre la famille et le lieu d'accueil. Les parents prennent confiance en eux, s'engagent dans une insertion sociale que l'organisation de l'association favorise.

Des soirées débats à thèmes, des fêtes et la participation dans les instances de quartier impliquent les familles et les renforcent dans leur rôle de citoyens.

Cet engagement peut aider les parents à créer des liens sociaux entre eux, à échanger, à participer davantage à la vie de leur quartier.

C'est ainsi que les compétences de chacun, enfants, parents et professionnels s'enrichissent de cette ouverture à l'Autre, aux Autres.

#### L'association : des valeurs partagées

Les valeurs de l'association s'appuient sur la bienveillance à l'égard des familles et des enfants qu'elle accueille. Elle contribue à l'éveil de l'enfant, son développement dans un climat de bien-être et de sécurité physique et affective.

L'association contribue à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale. Elle contribue à l'inclusion de toutes les familles et de tous les enfants, particulièrement celles et ceux confrontés à la pauvreté, à la précarité ou au handicap.

L'association encourage l'entraide des familles entre elles apportant ainsi un soutien humain ou matériel aux plus démunies.

L'association : lieu de vie sociale pour tous les enfants

L'établissement d'accueil de jeunes enfants est une micro-société au sein de laquelle l'enfant peut s'épanouir quel que soit son histoire, son parcours, sa différence.

L'association a la volonté d'accueillir des enfants en situation de handicap ; ses expériences antérieures ont enrichi les pratiques professionnelles, ont généré un véritable esprit d'équipe et une envie de se former pour mieux répondre aux besoins spécifiques de l'enfant.

**1.1.4.3 Fonctionnement de l'association**

L'association gère trois établissements d'accueil petite enfance, Montchatons Acacias, Montchat Botté et Montchat Bada. C'est une association de loi 1901, il s'agit d'un collectif parent/ enfant. Le fonctionnement associatif est organisé par le conseil d'administration et par le bureau.

Le siège administratif est situé au 173 avenue Lacassagne, 69003 Lyon. Une directrice générale, une comptable et une secrétaire assurent la gestion des établissements.

Les différentes instances permettant le bon fonctionnement sont :

- **l'assemblée générale** pendant laquelle sont présentés les bilans de l'année écoulée et ont lieu les élections pour le conseil d'administration ;
- **le conseil d'administration** qui assure le suivi régulier des établissements d'accueil petite enfance et prend les décisions
- **le bureau dont les membres sont élus par le CA** définit les orientations de l'association et assure un contact permanent auprès de l'équipe professionnelle.

Tout parent inscrivant son enfant dans la structure est adhérent de l'association. Il a des droits et des devoirs.

**Les parents** s'engagent à participer à la gestion de l'association en se faisant élire au conseil d'administration ou peuvent être partie prenante dans la vie de la structure, suivant leur motivation et leur disponibilité (accompagnement aux activités, bricolage, décoration, musique, peinture, couture, fêtes...). Ils s'engagent contractuellement pour deux participations dans l'année.

Par ailleurs, les parents ont l'obligation de participer à la réunion de fonctionnement à la rentrée de septembre/octobre.

**1.1.4.4 Circulation de l'information**

La communication est favorisée et améliorée par le site Internet de l'Association [www.montchatons.com](http://www.montchatons.com).

La diffusion des adresses électroniques des membres du Conseil d'Administration à l'ensemble des familles favorise les échanges d'idées et de conseils.

L'affichage au sein des établissements permet aux familles d'être informées de la vie des structures, des évènements festifs, des informations du réseau etc...

## **2. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

### **2.1. Offre d'accueil**

#### **2.1.1 Montchatons Acacias**

Montchatons Acacias possède un agrément pour 24 enfants et 55 heures d'ouverture hebdomadaire.

Différents modes d'accueil sont proposés :

- ⇒ **L'accueil régulier** à temps plein ou à temps partiel.
- ⇒ **L'accueil occasionnel** réservé le lundi pour la semaine suivante en précisant l'heure d'arrivée et de départ.
- ⇒ **L'accueil périscolaire**, le soir après l'école, les parents prévoyant le trajet entre l'école et la structure.
- ⇒ **L'accueil extrascolaire** pour les enfants de 4 à 6 ans peut être prévu pour les mercredis et les vacances scolaires.
- ⇒ **L'accueil d'urgence**, présente un caractère de dépannage sur une très courte durée. La famille n'est généralement pas connue de la structure.

Particularité de la structure :

L'établissement a le privilège d'avoir un grand jardin qui permet aux enfants de profiter de l'extérieur ; c'est également un lieu d'accueil des enfants des autres établissements de l'association à l'occasion de journées festives. Ces rencontres permettent aux enfants comme aux familles de se connaître, de créer des liens et pour certaines familles de sortir de leur isolement social.

Depuis la rentrée de septembre 2019, une nouvelle pédagogie inspirée de l'itinérance ludique est mise en place au sein de l'établissement, la configuration des locaux et le nombre d'enfants accueillis favorisant l'inter-âge et les bénéfices de ce mode d'accueil.

#### **2.1.2 Montchat Botté**

Montchat Botté possède un agrément pour 60 enfants et 57,5 heures d'ouverture hebdomadaire.

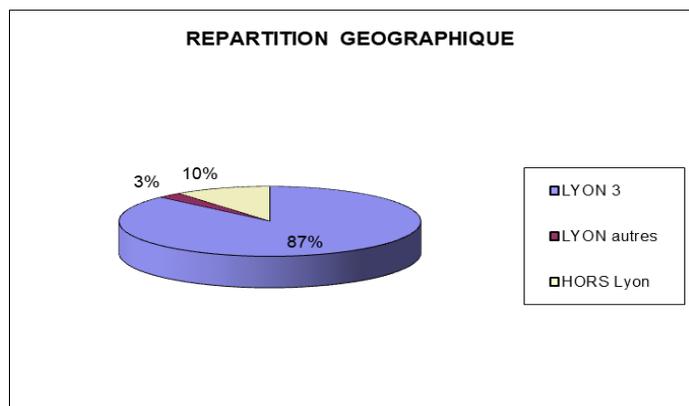
Différents modes d'accueil sont proposés :

- ⇒ **L'accueil régulier** à temps plein ou à temps partiel.
- ⇒ **L'accueil occasionnel** réservé le lundi pour la semaine suivante en précisant l'heure d'arrivée et de départ.
- ⇒ **L'accueil périscolaire**, le soir après l'école, les parents prévoyant le trajet entre l'école et la structure.
- ⇒ **L'accueil extrascolaire** pour les enfants de 4 à 6 ans peut être prévu pour les mercredis et les vacances scolaires.
- ⇒ **L'accueil d'urgence**, présente un caractère de dépannage sur une très courte durée. La famille n'est généralement pas connue de la structure.

**2.2. Périmètre d'accueil**

Nous avons effectué une étude statistique d'après le fichier des adresses des familles (mars 2020) afin d'avoir une évaluation de la provenance géographique des familles.

	BOTTE	ACACIAS	TOTAL	%
LYON 3	134	68	202	<b>87%</b>
LYON AUTRES	5	1	6	<b>3%</b>
Hors de Lyon	10	14	24	<b>10%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>83</b>	<b>232</b>	<b>100%</b>



Avec 87% des familles accueillies résidant dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, Les Montchatons confirme sa vocation d'association de quartier.

**2.3. Profil des familles**

Nous avons effectué une étude statistique d'après le fichier des professions des familles (mars 2020) afin d'avoir une évaluation du profil socio-économique des familles.

	ACACIAS	BOTTE	TOTAL	%
CADRES ET PROFESSIONS LIBERALES	55	96	151	<b>37.5%</b>
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	24	45	69	<b>17%</b>
EMPLOYES	45	79	124	<b>31%</b>
SANS ACTIVITE	18	40	58	<b>14.5%</b>
	<b>142</b>	<b>260</b>	<b>402</b>	<b>100%</b>

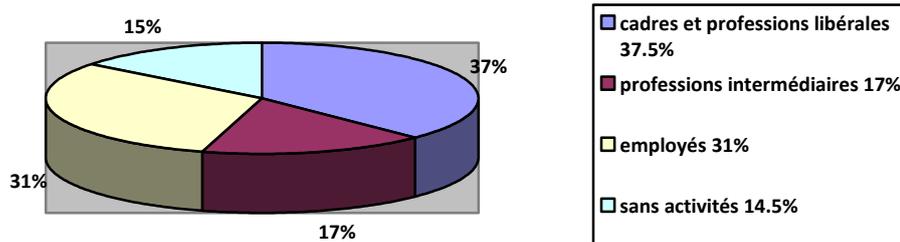
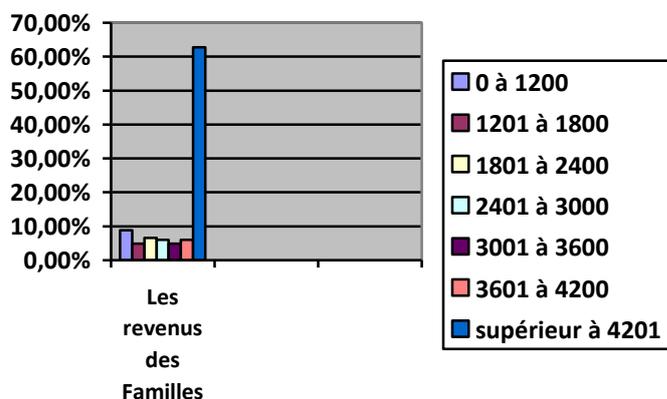


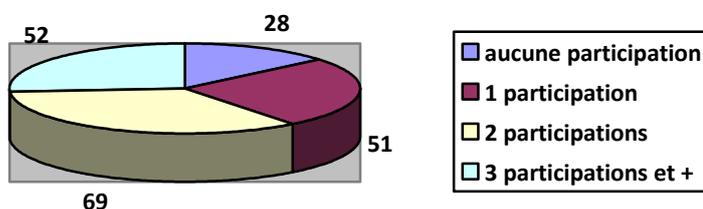
Figure 1 Profil des familles

**2.4. Revenu des familles**

Nous avons effectué une étude statistique d’après le fichier des revenus des familles (décembre 2019)

	BOTTE	ACACIAS	TOTAL	%
de 0 à 1200 €	15	12	27	8.8%
de 1201 à 1800 €	12	3	15	4.9%
de 1801 à 2400 €	14	6	20	6.6%
de 2401 à 3000 €	10	8	18	6%
de 3001 à 3600 €	11	4	15	4.9%
de 3601 à 4200 €	13	5	18	6%
Supérieur 4201 €	59	37	191	62.8%
TOTAL	134	75	304	100%



2.5. Participation des familles à la vie associative

Les familles s'impliquent dans différentes activités auprès des enfants :

- les sorties extérieures comme le marché, la bibliothèque du quartier et de la Part-dieu, les rencontres intergénérationnelles en EHPAD, les écoles du quartier...
- les ateliers comme : marmiton, éveil à la musique, activité de bilinguisme, éveil corporel... en fonction des compétences des parents, ou partage d'expériences de vie avec des journées interculturelles...

3. L'ASSOCIATION : SON RESEAU, SES PARTENAIRES3-1 Réseau

Le réseau est constitué essentiellement de partenaires associatifs pour des activités concernant les enfants :

S'ouvrir sur le quartier permet de s'affirmer comme association vivante de Montchat, connaître et se faire connaître de la population.

→ **Sortie à la bibliothèque Lacassagne** : parfois, ces sorties sont animées par les intervenants de la bibliothèque. Ces sorties permettent aux enfants de découvrir d'autres lieux, de découvrir les livres de manière plus autonome, accompagnés par les professionnels et les parents qui encadrent la sortie.

→ **Les écoles maternelles du quartier** : un projet passerelle avec les écoles Viala, Anatole France, Jules-Vernes, Charles de Foucauld est réalisé au cours de l'année. En juin, les Montchatons organisent un accompagnement des enfants qui seront scolarisés à la rentrée de septembre. L'objectif est pour l'enfant de découvrir un autre univers, partager un temps avec une organisation différente et d'autres enfants et découvrir ce qu'est l'école.

→ **Les commerçants** : Les établissements organisent des promenades dans le quartier avec les enfants pour leur faire découvrir les commerces (boulangier, boucher, fleuriste, pharmacie, le marché) et les artisans. Ceci permet aux enfants de découvrir leur quartier et éveiller leurs sens (bruits, odeurs, saveurs...). Les enfants ramènent des légumes ou des fruits au cuisinier (ère) qui les prépare pour le repas ou le goûter.

→ **Le Parc Bazin** situé en face de l'établissement Acacias permet aux parents de se retrouver en dehors de la structure. Les liens sociaux établis favorisent une meilleure insertion dans le quartier.

→ **La Maison de retraite les Jardins d'Arcadie et l'EHPAD Constant** : des visites régulières permettent de développer des relations intergénérationnelles sur différents thèmes dans l'année (Chandeleur, Carnaval, Pâques, jardinage au printemps, goûters...). Les enfants tout comme les personnes âgées sont heureux de se revoir et de partager ensemble des moments festifs.

→ **Les mots d'Eve** : une conteuse intervient une fois par trimestre à partir d'un thème et d'une ambiance créée par un aménagement de l'espace. Elle propose des supports pédagogiques et remet aux équipes et aux parents une bibliographie en lien avec les thèmes abordés.

→ **Le projet « PARLER BAMBIN »** depuis 2016, Montchat Botté participe à ce programme national qui a pour objectif de promouvoir le langage des enfants dès leur plus jeune âge, et notamment au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants. Des ateliers langages sont mis en place au quotidien pour deux ou trois enfants, des supports pédagogiques ont été créés par les équipes et les familles sont pleinement intégrées dans ce projet.

L'association accueille des enfants du quartier, elle s'implique dans le quartier sous de multiples formes et pratique conjointement une politique d'ouverture sur le monde extérieur. Cet aspect est fondamental pour socialiser les enfants, les aider à se structurer et à se construire. Les échanges en réseau avec d'autres lieux et projets concernant les enfants et les familles sont nombreux et diversifiés.

### **3-2 Partenaires**

#### **Nos partenaires institutionnels, financiers et sociaux**

##### ***3-2-1 Relations avec la ville de Lyon***

Nous signons une convention d'objectifs avec la ville de Lyon dans laquelle les deux parties doivent respecter des engagements. La ville de Lyon nous verse une subvention de fonctionnement annuelle, qui représente environ un tiers du budget de nos établissements et met les locaux à notre disposition, à titre gracieux. L'association de son côté s'engage à :

- déposer le budget de l'année suivante à partir duquel la subvention de fonctionnement est calculée ;
- rendre compte du bilan de l'année précédente en présentant les documents financiers ainsi que les rapports d'activité.

Ponctuellement, la ville de Lyon peut verser des subventions d'investissement lors d'achats exceptionnels importants. Tout au long de l'année, en tant que propriétaire, elle assure la maintenance des locaux sur la part qui la concerne.

Enfin, la mairie du 3<sup>ème</sup> : le maire et ses adjoints délégués à la section petite enfance sont invités à participer à notre assemblée générale.

##### ***3-2-2 Relations avec la Caisse d'allocations familiales (CAF)***

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) fixe les modalités de calcul des participations familiales et les tarifs appliqués dans les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans. La CAF du Rhône verse une prestation de service basée sur l'activité de la structure, c'est-à-dire sur la présence des enfants. Cette prestation constitue environ un tiers du budget.

La CAF peut verser à titre exceptionnel des subventions d'investissement à partir de dossiers dûment argumentés. L'association établit le budget de l'année suivante et rend compte de l'activité de

l'année précédente en fournissant les documents financiers et une attestation récapitulative des présences des enfants au cours de l'année en fonction des différents modes de garde.

### **3-2-3 Relations avec nos autres partenaires**

**La PMI** (Protection Maternelle et Infantile) avec laquelle nous travaillons régulièrement sur des thèmes comme la santé et la sécurité des enfants dans les établissements (vaccins, épidémies, hygiène alimentaire, prévention de la maltraitance, allaitement, famille en recherche de mode de garde).

La PMI peut également nous solliciter pour l'accueil d'enfants en danger (précarité, maltraitance...).

L'association peut demander des conseils à la PMI concernant des situations familiales complexes.

Nous avons des contacts avec **le CAMPS** (Cellule d'Accueil Médico-Psychologique et Social) et les **CMP** (Centre Médico-Psychologique) dont nos interlocuteurs sont les éducateurs spécialisés avec lesquels nous développons un partenariat favorisant l'accueil des enfants en situation de handicap. Un suivi de ces enfants par les professionnels et le médecin de la crèche permet de répondre au mieux à leurs besoins.

#### **Les établissements de formation :**

- Les écoles préparant les diplômes d'infirmières, de puériculture, d'éducateurs (trices) de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'orthophonistes (Rockefeller, Esquirol, Vinatier, ESSSE...)
- Les collèges et organismes d'insertion professionnelle (GRETA, Lycée professionnel Don Bosco, pôle emploi...)
- Les établissements de formation professionnelle (Grape Innovations, Institut CARREL, ACEPP, Elantiel,
- les partenaires comme REED qui favorise l'insertion professionnelle.

## **4.LE PROJET D'ETABLISSEMENT**

Art.R.2324-17.- « Les établissements et les services d'accueil non permanents d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »

### **4.1. Ouverture du lieu d'accueil à tous**

#### **4.1.1 Admission**

##### **Pour les contrats de moins de 20 heures**

Les familles s'inscrivent sur le site de l'association ou directement dans les établissements.

Pour l'augmentation du contrat des familles déjà présentes en cours d'année, l'association s'appuie sur les critères suivants :

- Respect de l'agrément ;
- Priorité aux adhérents ;
- Priorité aux fratries selon les places disponibles ;
- Equilibre des âges ;
- Domiciliation dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement ;
- Motivation des parents pour la participation à la vie de l'association.

**Pour les contrats de plus de 20 heures**

Le point PAIPE du 3<sup>ème</sup> arrondissement, lors des commissions d'attribution des places et en fonction des critères retenus, détermine l'affectation des familles sur l'ensemble des établissements de cet arrondissement.

**4.1.1 L'accueil de l'enfant différent**

L'association a dans ses missions l'accueil de tous les enfants ; l'enfant et sa famille arrivent avec « leurs » différences, se préparent à vivre en collectivité et rencontrent les autres enfants, les autres parents et l'équipe dans un même objectif : permettre à l'enfant de grandir harmonieusement en collectivité.

La sensibilisation des enfants très tôt à la diversité leur permet de vivre au mieux dans un monde complexe, riches de leur identité.

**4.1.3. L'accueil d'urgence**

Le décret 2010-613 du 7 juin 2010 permet un taux d'occupation équivalent à celui de l'agrément plus :

- 15% maximum pour les établissements d'une capacité comprise entre 21 et 40 places en respectant toutefois la limite de 100% de l'agrément sur la semaine.
- 20% maximum pour les établissements d'une capacité supérieure ou égale à 41 places en respectant toutefois la limite de 100% de l'agrément sur la semaine

L'urgence peut se définir comme suit :

- Sauvegarde de justice et Enfance en Danger ;
- Hospitalisation d'un parent ou de la personne qui garde l'enfant habituellement ;
- Demande de la PMI ;
- Rupture de mode de garde.

Les familles non encore inscrites peuvent être concernées, sous réserve de non-contagion, vaccination à jour (voir conditions des règles de fonctionnement).

**4.1.4. Les horaires**

L'association est agréée par le Service du Conseil Général, la PMI et la CAF de Lyon, en ce qui concerne son amplitude d'ouverture : 5 jours par semaine, 48 semaines par an, aux horaires suivants :

- De 8h à 18h à Montchatons Acacias
- De 8 à 18h à Montchat Botté.

N.B. : les repas pris par les enfants sont préparés sur place par un(e) cuisinier (ière).

**4.2. L'implication des parents**

L'implication des parents se concrétise par un investissement personnel dans la vie associative dans différentes activités :

- Conseil d'administration
- Préparation des fêtes
- Commissions (travaux, cuisine...)
- Accompagnements des sorties

Le travail en partenariat entre parents et professionnels permet d'une part de promouvoir la fonction parentale au quotidien ou au cours de rencontres collectives (réunions) et d'autre part d'échanger sur des sujets parfois difficiles que peuvent rencontrer les parents ou les professionnels sur des thématiques propres à l'enfant.

Ce travail n'est possible que dans un cadre de respect et de confiance mutuels.

L'association organise des soirées conférence-débat sur des thèmes précis (le sommeil, les émotions, la fratrie...) pendant lesquelles les parents peuvent partager leurs expériences ou échanger autour de leurs interrogations.

### **4.3. Les professionnels**

#### **4.3.1 Les compétences requises**

Des profils de poste ont été établis au sein de l'association pour définir les compétences requises. Voir ANNEXE 1

#### **4.3.2 La professionnalisation des salariés**

Le projet associatif, relatif à la professionnalisation des salariés, se définit selon deux principaux axes :

##### **4.3.2.1. Le projet professionnel**

Concernant les salariés, l'objectif de l'association est de promouvoir et pérenniser la formation interne (intégration, accompagnement...). Leur expérience au sein de la structure doit les conduire à l'élaboration d'un ou plusieurs objectifs par an à définir avec leur directrice et visant l'obtention d'une qualification professionnelle permet un développement des compétences et/ou une véritable intégration dans le monde du travail et éventuellement de s'orienter vers une formation complémentaire.

La réalisation d'un « entretien individuel annuel d'activité » avec leur responsable hiérarchique permet de définir un ou des objectifs pour l'année. Cet entretien est un moment d'échange privilégié permettant la construction d'un projet professionnel individuel mais également collectif.

En fonction de leur expérience professionnelle et du fait du développement de leurs connaissances, les salariés pourront solliciter une « validation de leurs acquis et de leur expérience » (VAE) ou bénéficier de formation leur permettant de développer des compétences professionnelles en lien avec le projet éducatif.

##### **4.3.2.2. Adaptation à l'emploi, maintien ou développement des compétences**

L'association permet aux salariés de :

- Bénéficier de l'analyse de la pratique afin d'acquérir des clés de lecture pour comprendre les situations complexes et prendre de la distance face à des situations difficiles et de réfléchir sur leurs pratiques professionnelles.
- Favoriser l'accès à la formation professionnelle continue : les préparations aux concours et les stages de formation doivent permettre de réactualiser ou d'acquérir de nouvelles connaissances, de nouveaux savoir-faire ou savoir être.

- Développer le principe d'une « organisation apprenante » où il y a un partage des savoirs et des compétences, où des revues professionnelles, une documentation, des mémoires sont mis à la disposition des professionnels, où un travail de réflexion sur des thématiques professionnelles est réalisé dans les établissements et/ou inter établissements.

Accueillir les stagiaires venant de différentes formations professionnelles (infirmier(ère) puériculteur (trice), infirmier(ère), auxiliaire de puériculture, orthophoniste, EJE, BEP Sanitaire et social, ...) en :

- Proposant des conditions d'accueil favorisant l'apprentissage et permettant d'effectuer leur mise en situation professionnelle
- Maintenant et développant un accompagnement individualisé adapté aux différents cursus de formation, permettant notamment une évaluation et un suivi objectif du stagiaire

Pour ce faire, un dossier d'accueil des stagiaires a été élaboré par les équipes des trois structures de l'association afin de permettre aux stagiaires de comprendre l'organisation associative, de repérer les identités professionnelles et de prendre connaissance des projets éducatifs concernant l'accueil de l'enfant.

## **5- LE PROJET EDUCATIF**

### **5.1. Projet de l'Association**

#### **5.1.1 La pédagogie**

#### **L'ART ET LA CULTURE**

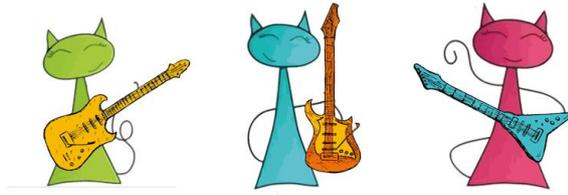
→ **La Bibliothèque de la Part-Dieu et le Bibliobus** : les enfants peuvent découvrir régulièrement de nouveaux livres dans un autre milieu que celui de la crèche. Une personne les accueille et leur raconte des histoires. Les enfants participent à la journée des petits lecteurs. Le Bibliobus s'arrête deux fois par an devant la crèche, un groupe d'enfants investit l'intérieur du Bibliobus en présence de parents accompagnateurs et un professionnel pour un temps de découvertes de nouveaux livres, puis les bibliothécaires interviennent dans la crèche pour une animation culturelle.

→ **Les mots d'Eve** : une conteuse intervient une fois par trimestre à partir d'un thème et d'une ambiance créée par un aménagement de l'espace. Elle crée des supports pédagogiques et remet à l'équipe et aux parents une bibliographie sur des lectures en lien avec les thèmes abordés.

Nous proposons des livres aux enfants, c'est un moment de plaisir, d'échange. Les histoires et les comptines développent la curiosité intellectuelle et l'imaginaire.

Nous mettons en place des espaces dédiés à la lecture avec des supports tels que des imagiers à thème, kamishibai...

→ **Les ateliers d'éveil à l'anglais et à l'italien** : ce projet a pour objectif d'éveiller l'enfant à une sonorité différente par la découverte d'une langue étrangère. Ce projet est porté par l'équipe au quotidien de l'enfant, à travers de chansons, d'histoires. Plusieurs fois par mois, un atelier est proposé à un groupe d'enfants en inter-âges, les enfants chantent, dansent et écoutent des histoires.



→ **Les ateliers d'éveil musical avec des professionnels ou des parents** Les enfants font une découverte auditive et ont l'opportunité de manipuler des instruments. L'éveil à la musique et aux chants contribue à la détente, à l'écoute la coordination motrice et contribue au développement du langage verbal.

### **OUVERTURE SUR LE QUARTIER**



→ **Le carnaval et le projet passerelle avec les écoles du quartier-Aimé Césaire, Jules Verne, Viala et Charles de Foucauld** : au mois de mars, grâce à la forte participation des parents, une grande partie des enfants ont défilé avec les enfants de l'école. Des rencontres avec les instituteurs (trices) et les écoliers ont permis aux enfants de 3 ans de découvrir leur prochain lieu d'accueil. L'échange avec l'école permet à l'enfant d'être sensibilisé à sa prochaine école, parfois, une visite est possible parfois l'école et la crèche organisent un temps de rencontre avec les autres enfants le temps d'une histoire ou un jeu collectif.

→ **Les commerçants** : L'établissement organise des promenades dans le quartier avec les enfants pour leur faire découvrir les commerces (boulangers...).

**Lors des sorties au marché**, l'enfant explore les odeurs, les couleurs des légumes, il apprend à attendre son tour et rapporte aux cuisiniers les légumes ou fruits achetés.

→ **Le Parc de La Buire « Jacob Kaplan » et le parc Bazin** situés à proximité des structures petite enfance permettent d'établir des liens sociaux qui favorisent une meilleure insertion dans le quartier et une sensibilisation à la nature.

→ **Le projet inter-générationnel** : Des visites à la maison de retraite Annabelle (KORIAN) et les jardins d'Arcadie permettent de développer des relations intergénérationnelles à partir de différents thèmes dans l'année (Chandeleur, Carnaval, Pâques, jardinage au printemps, goûters...). Ces rencontres se font soit à l'EHPAD soit à la crèche.

L'association accueille des enfants du quartier, s'implique dans le quartier sous de multiples formes, pratique une politique d'ouverture sur le monde extérieur. Cet aspect est fondamental pour socialiser les enfants et les aider à se structurer et à se construire. Les échanges en réseau avec d'autres lieux et projets concernant les enfants et les familles sont nombreux et diversifiés contribuant au bilan positif de fonctionnement des structures.



### **L'INCLUSION DE L'ENFANT**

→ **Un partenariat avec la Souris verte** : avec un accueil pour les enfants en situation de handicap, un projet porté par l'ensemble de l'équipes.

Nos équipes sont préparées et notre accueil est un levier pour lutter contre l'isolement des familles ayant un enfant en situation de handicap. L'inclusion en crèche va permettre à l'enfant d'être parmi d'autres enfants, leurs échanges sont stimulants. C'est grâce à des comportements d'observation et par effet d'imitation que l'enfant va progresser. Cette mixité valorise la diversité et l'acceptation de la différence. L'apprentissage de la différence et de la tolérance font partis des bienfaits de l'accueil inclusif.

La famille est prise en compte, des rencontres sont organisées pour évaluer les progrès de l'enfant et envisager un accompagnement adapté à l'enfant. Des rencontres avec des partenaires de soins de l'enfant sont possibles ; psychologue, psychomotricien(ne) ou kinésithérapeute permettent une cohérence dans l'accompagnement de l'enfant.



### **L'ENFANT ET LA NATURE**

Des ateliers jardinage sont proposés aux enfants avec des plantations de graines dont les enfants prennent soin et qui finissent par une recette qui régale les papilles des enfants. C'est une activité où l'enfant découvre le plaisir de jouer avec la terre, il se salira sans doute mais gardera de cette exploration le goût de la nature. Il développe ainsi sa motricité fine, il éveille ses sens, il se sent responsable en arrosant ses plantations, une belle manière de montrer le lien entre le jardin et l'assiette.

**Des sorties extérieures** comme le parc BAZIN ou le parc de la Tête d'Or permettent à l'enfant de découvrir d'autres lieux que celui de la crèche. Ils développent leur curiosité et profitent d'une liberté de mouvements. L'enfant ramasse des brindilles, des feuilles, des petits bouts de bois et à la crèche crée des supports de nature avec l'aide de l'adulte (Art Land).

**LA PLACE DES FAMILLES**

Les familles sont conviées à une réunion de fonctionnement à la rentrée en présence des membres du bureau et des professionnels pour découvrir l'association, en comprendre son fonctionnement et s'impliquer.

Lors de cette réunion, les différentes commissions d'animation leur sont présentées.

Ils sont invités à s'inscrire pour participer à la vie de l'association :

- commission Fêtes : fête de fin d'année, Chandeleur, fête de Printemps, kermesse, Halloween, etc...
- ateliers auprès des enfants : Marmiton, musique, psychomotricité, contes, danse, jardinage, etc...
- accompagnement aux sorties : marché, bibliothèque, maison de retraite, artisans de quartier, écoles etc...
- bricolage : petits travaux d'aménagement et de rénovation
- divers : courses, déchetterie, etc...

**5.1.2. Le développement durable**

L'association emploie les services de la société ELISE pour le tri et le recyclage des déchets. Cette société emploie en grande majorité du personnel en situation de handicap.

L'association utilise des produits d'entretien respectueux de l'environnement, (TERRE AVENIR) certifié ECO-LABEL.

L'association privilégie toujours les fournisseurs français et de proximité pour ses approvisionnements (exemple ; couches BB distrib fabriquées dans le Jura)

L'association propose aux enfants une alimentation avec des produits bio, variés et de saison. Nous sommes attentifs à la provenance des produits et nous privilégions les circuits courts.

Nos cuisiniers font les préparations de repas dans chacun des établissements, en respectant :

- La saisonnalité pour faire découvrir aux enfants le vrai goût des aliments
- La diversification alimentaire
- L'approvisionnement en local

**5.1.3. Amélioration des conditions de travail**

L'amélioration permanente des conditions de travail est une priorité pour l'association des Montchatons (climatisation, acoustique, repos du personnel, ergonomie...). Une collaboration étroite entre les membres du siège et les professionnels permet d'appréhender les difficultés rencontrées, de trouver des solutions adaptées.

Depuis 2016, un CSE (Comité Social et Economique) a été mis en place au sein de l'association.

Le médecin du travail peut visiter les sites pour évaluer les risques professionnels.

Une augmentation conventionnelle des salaires est négociée chaque année.

Une prime d'ancienneté est versée à partir de trois années d'ancienneté.

Des jours pour évènements familiaux sont en faveur de la parentalité et de l'équilibre vie familiale et vie professionnelle.

**5. 2 LE PROJET EDUCATIF DE MONTCHAT BOTTE ET MONTCHATONS ACACIAS****Le projet éducatif vise un double objectif :**

Le premier se construit sur **une pédagogie individualisée** qui implique une vraie relation avec le parent qui est un interlocuteur privilégié et définit avec l'équipe ce qui est le mieux pour son enfant, le respect de son rythme et de ses habitudes de vie.

L'objectif est d'assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Le deuxième objectif consiste à construire un « vivre ensemble » enrichissant, qui s'appuie sur la diversité des pratiques en présence. Ainsi, la coopération avec le parent va permettre à la fois d'élaborer des pratiques propres à l'enfant et le projet pédagogique de l'ensemble de la structure : c'est le projet commun ou **pédagogie collective**.

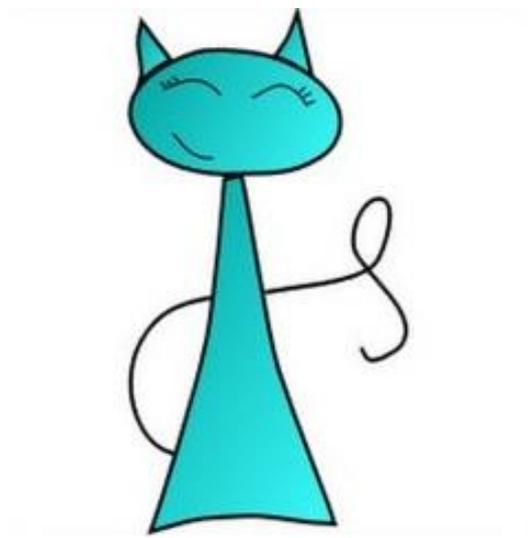
**Les savoirs parentaux et professionnels sont complémentaires dans cette démarche.**

On peut ainsi élaborer un projet adapté à chaque enfant en tenant compte des pratiques familiales et du fonctionnement de la crèche.

La réunion de fonctionnement est en cela incontournable puisqu'elle permet aussi cette rencontre et cette connaissance mutuelle.

# PROJET ÉDUCATIF

## 2022



Etablissement Accueil de Jeunes  
Enfants

**MONTCHAT  
BOTTE**

## Sommaire

INTRODUCTION.....	.....
1) L'accueil de l'enfant et de sa famille.....	.....
A. Inscription de l'enfant à Montchat Botté.....	.....
B. L'accueil de chaque famille dans sa singularité.....	.....
C. La relation avec les parents au cœur du projet associatif.....	.....
D. La période d'adaptation.....	.....
E. Les besoins spécifiques des enfants .....	.....
F. Accompagner l'enfant à découvrir la collectivité.....	.....
2) La journée de l'enfant à la crèche.....	.....
A. Les transmissions parents, enfants, professionnels .....	.....
B. Un espace crée pour l'enfant .....	.....
C. Jeux libres et activités .....	.....
D. L'acquisition du langage .....	.....
E. Repos et sommeil .....	.....
F. Repas .....	.....
G. Les soins, des temps de relation privilégiés .....	.....
H. L'accompagnement à la maîtrise des sphincters, communément appelée « l'acquisition de la propreté » .....	.....
3) Le travail en équipe et ses partenaires .....	.....
A. Une équipe pluridisciplinaire .....	.....
B. L'intérêt du travail en équipe .....	.....
C. Les temps de réflexion en équipe .....	.....
D. Des outils de communications indispensables .....	.....
E. Les partenaires.....	.....
CONCLUSION .....	.....

## INTRODUCTION

Montchat Botté est un lieu d'accueil collectif qui permet aux familles de concilier vie socioprofessionnelle et vie familiale. Cet établissement de 60 berceaux est une des trois structures gérées par l'association « Les Montchatons ».

La vie en crèche correspond à une expérience de vie en collectivité au sein de laquelle chaque enfant découvre une vie quotidienne différente de ce qu'il vit à la maison. L'équipe sera attentive à prendre en compte son individualité.

L'accueil en crèche permet un soutien parental et une ouverture sociale à l'enfant et sa famille.



## 1) L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

L'accueil représente le moment de rencontre entre la famille, l'enfant et le professionnel.

C'est un moment essentiel pour l'équipe et la famille afin d'instaurer une relation de confiance. Nous sommes disponibles, attentifs et bienveillants pour répondre à leurs besoins.

### **A. Inscription de l'enfant à Montchat Botté**

Une rencontre est réalisée lors de la signature du contrat avec la directrice ou l'adjointe de direction. Le parent prend connaissance du fonctionnement de la structure (gestion associative, organisation par secteurs, équipe éducative...). La famille est invitée à poser des questions sur les informations qu'elle souhaite connaître, le fonctionnement de la vie en collectivité, faire part de ses appréhensions, de sa situation familiale... C'est un temps d'échange durant lequel la direction est à l'écoute des parents. Si l'enfant a des besoins spécifiques liés à son état de santé, nous ferons au mieux pour adapter l'environnement et/ou l'accompagnement que nous lui proposerons.

Ce rendez-vous permet d'organiser la première semaine de l'enfant à la crèche. Les horaires pourront être modifiés ou ajustés en fonction des besoins et des disponibilités de chacun.

La période d'adaptation/familiarisation permet une séparation progressive qui prend en compte les situations et besoins de chaque famille.

### **B. L'accueil de chaque famille dans sa singularité**

L'équipe accueille l'enfant et sa famille dans leur singularité. Nous respectons les cultures et croyances de chaque famille. Les demandes des parents sont prises en compte dans les limites liées à la collectivité. Toutes les personnes qui gravitent autour de l'enfant sont acteurs dans son développement et dans son éducation : la famille élargie, l'environnement social (crèche, assistante maternelle, école...).

La communication, le respect, la confidentialité, la reconnaissance du rôle et des ressources de chacun permettent de construire une confiance mutuelle dès l'adaptation/familiarisation. L'objectif est de s'accorder sur l'accompagnement éducatif, dans l'intérêt de l'enfant.

Les parents restent les 1<sup>ers</sup> éducateurs de l'enfant, par conséquent, les professionnels ne se substituent pas à eux.

Par ailleurs, les parents peuvent solliciter les professionnels s'ils se questionnent ou souhaitent des conseils. Ensemble, nous essaierons d'explorer des pistes de réflexion et d'accompagnement, en vue de soutenir les parents dans leur rôle.

Nous facilitons les échanges en :

- Soignant l'accueil (écoute, disponibilité, l'attention...)
- Invitant les parents à circuler librement dans la salle de vie et de change du secteur de leur enfant. L'accueil peut se faire près de la banque d'accueil, au sol près du groupe d'enfants ou dans un lieu plus isolé si nécessaire.
- Proposant des transmissions de qualité : clarté, transparence et richesse des informations partagées.

### **C. La relation avec les parents au cœur du projet associatif**

Les parents participent à la réunion de fonctionnement à la rentrée. L'association est présentée aux familles à cette occasion. Dans un second temps, les parents rejoignent la salle de vie de leur enfant. Ils pourront découvrir avec les professionnels le déroulement d'une journée, les projets de la crèche, les activités mises en place. C'est aussi un moment privilégié pour échanger, poser des questions et rencontrer les autres parents du groupe d'enfants.

Tout au long de l'année, les familles participent à la vie de la crèche. Elles sont invitées à la Fête de Noël où parfois les trois structures de l'association sont rassemblées. Un spectacle peut être organisé par les professionnels à destination de tous. Les familles sont aussi conviées à la Fête d'été, organisée dans chaque structure. Ces festivités sont des temps de rencontre entre familles et professionnels dans un cadre ludique et convivial. En amont, des commissions de préparation sont organisées auxquelles les parents sont conviés afin d'apporter leur créativité et leur participation.

D'autres implications sont possibles, notamment l'accompagnement des enfants lors de sorties extérieures. En effet, les enfants se rendent au marché de Montchat les mercredis

matin pour découvrir les aliments, s'ouvrir aux habitants et au quartier dans lequel est implantée la crèche. Les enfants se rendent également à la bibliothèque, à la maison de retraite. Nos camarades de la crèche des Acacias nous accueillent aussi pour une chasse aux œufs et un pique-nique durant l'été dans leur jardin.

Les parents peuvent aussi participer aux ateliers cuisine (marmite) au sein de la structure. Nous les accueillons avec plaisir pour proposer des temps spécifiques aux enfants selon leurs compétences et envies (musique, temps histoire, art floral...).

Ces diverses implications parentales permettent une diversité d'activités et de sorties pour les enfants. Elles sont aussi l'occasion de découvrir les différentes cultures présentes dans notre établissement (recettes de cuisines traditionnelles, tissus et décoration typiques...).

De plus, les parents peuvent mieux connaître notre pédagogie et mieux se représenter les journées de leur enfant en collectivité. C'est également un moyen de renforcer les liens parents-équipe et de développer une confiance et une reconnaissance mutuelle qui conduit à la qualité de l'accompagnement des enfants.



#### **D. La période d'adaptation**

La période d'adaptation est nécessaire afin de permettre une séparation en douceur entre l'enfant et ses parents. Elle instaure des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective où l'enfant est en confiance. Cette période va aider l'enfant à s'adapter progressivement à une situation nouvelle et à un environnement inconnu.

La période d'adaptation se déroule généralement sur 1 semaine. Elle peut être ajustable en fonction des besoins de l'enfant et de ses parents, de la manière dont chacun est prêt à vivre cette séparation.

Le premier jour, la famille est accueillie pendant une heure environ par un professionnel de son groupe. Le premier jour, l'enfant est accompagné par l'un ou deux parents (ou personnes de confiance). Ces personnes seront présentes tout au long de son accueil au sein de la structure.

C'est un moment privilégié pour visiter la structure, présenter l'équipe, échanger sur les habitudes de vie de l'enfant et les ressentis des parents.

Les jours suivants, l'enfant sera accueilli sans ses parents sur des temps de plus en plus longs en participant à des moments clés de la journée (ex : repas, sieste...).

Nous attachons beaucoup d'importance à cette période puisqu'elle représente le point de départ de la construction d'une relation de confiance entre les parents, l'enfant et les professionnels.

Le parent est invité à dire au revoir à son enfant pour que l'enfant puisse découvrir ce nouvel environnement en toute confiance.

NB : Après une première visite des locaux, les grands frères et sœurs de plus de trois ans sont invités à patienter dans le hall afin de préserver le calme et la sécurité des enfants accueillis. Des jeux sont mis à leurs dispositions.

### **E. Les besoins spécifiques des enfants**

Chaque enfant a des besoins qui lui sont propres. L'équipe accueille l'enfant en situation de handicap. Nous avons la volonté de l'inclure au sein de la crèche et nous nous adapterons au mieux à ses besoins ; c'est notre rôle auprès de tous les enfants accueillis à Montchat Botté. L'inclusion, c'est tenter de s'adapter au maximum aux besoins spécifiques de chaque enfant en fonction de nos moyens (adaptation de l'environnement, espace de vie, matériel, propositions d'activité et accompagnement). L'objectif est que l'enfant trouve sa place au sein de la structure. Lors du rendez-vous d'inscription, nous échangeons sur les besoins de l'enfant et de sa famille et tentons, dans le meilleur des possibles d'y répondre. Un professionnel est nommé comme référent, interlocuteur privilégié lors des rencontres avec les différents partenaires médico-sociaux.

Nous échangerons régulièrement avec la famille et éventuellement les personnes qui l'accompagnent pour observer l'évolution de l'enfant et adapter notre accompagnement à ses nouvelles compétences au fil du temps.

Certains enfants pourront avoir besoin que l'on mette en place un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) élaboré avec les parents, la direction et le référent santé, accueil inclusif. Dès lors qu'un traitement médicamenteux dépasse 1 mois de prescription, il faudra mettre en place un PAI.

### **F.Accompagner l'enfant à découvrir la collectivité**

La socialisation c'est la découverte de l'autre et de l'environnement dans lequel le groupe évolue. C'est aussi découvrir les joies de jouer et de vivre ensemble. C'est partager des moments de complicité, de plaisirs communs tout en acceptant que certains enfants préfèrent jouer seuls (selon l'âge et les caractères). La socialisation, c'est également apprendre à respecter certaines règles de vie communes : respect de ses camarades, de l'adulte, du matériel, politesse... Ces règles ont été établies en équipe à la suite d'une réflexion commune. Elles sont portées par l'ensemble des professionnelles. Les repères et les limites permettent à l'enfant de se situer dans un cadre structurant et rassurant. Ils sont nécessaires à son développement et lui permettent d'explorer son environnement sereinement.

Au contact des autres et avec l'accompagnement des adultes, l'enfant pourra progressivement apprendre les codes sociaux et une manière positive de communiquer avec son entourage. Cette expérience en collectivité pourra faciliter son intégration lors de sa rentrée scolaire.

Vivre ensemble procure des émotions positives (joie, surprise, excitation) mais peut aussi faire vivre à l'enfant des émotions de colère, de déception ou de frustration (difficultés à partager les jeux par exemple). Tout petit, l'enfant est très vite submergé par ses émotions, son cerveau n'est pas encore suffisamment mûre pour les contrôler immédiatement. Il a d'abord besoin de les exprimer (pleurs, se jeter par terre, gestes énergiques envers l'autre). Grâce à l'accompagnement de l'adulte (parents et professionnels), l'enfant va progressivement apprendre à reconnaître et nommer ses émotions.

Pour accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie, nous nous plaçons à la hauteur de l'enfant pour capter son regard et son attention, verbaliser les règles en précisant les interdits et les possibilités (ex : Il est interdit de jeter les voitures mais cependant tu peux les faire rouler sur le sol).

Nous adaptons notre langage en utilisant des mots simples, des phrases courtes et positives compréhensibles pour l'enfant. Il est souvent nécessaire de répéter les règles pour que l'enfant se les approprie progressivement.

Pour offrir un cadre sécurisant à l'enfant et au groupe, nous sommes disponibles pour réguler les interactions et accompagner les enfants dans leurs émotions. En fonction de l'âge de l'enfant, nous l'encourageons à exprimer verbalement ce qu'il souhaite ou ressent.

Nous sommes également à l'écoute des émotions et des besoins de chacun et leur proposons des moments d'individualité quand il en exprime le besoin (temps calme et réconfortant avec l'adulte, moments de jeux à deux...).

## 2) LA JOURNEE DE L'ENFANT A LA CRECHE

Le respect du rythme de l'enfant favorise son bien-être et son épanouissement, c'est pourquoi la qualité des échanges avec les parents est primordiale.

Le rythme de la crèche permet de répondre aux besoins primaires et psychologiques des enfants ainsi que leurs besoins de sécurité, d'appartenance, d'estime et de réalisation de soi.

Le respect du rythme de l'enfant est visible à travers plusieurs actes de la vie quotidienne à la crèche. La journée est rythmée par des rituels (le temps chansons, le temps histoire, le repas, la sieste...) créant des repères spatio-temporels. Les enfants intègrent progressivement le rythme des journées ce qui leur permet de les vivre sereinement.

En fonction des besoins des enfants, nous adaptons notre accompagnement et nos propositions en termes d'activités, de jeux et d'aménagement de l'espace (ex : besoins moteurs, besoins d'expression...).

### **A. Les transmissions parents, enfants, professionnels**

Les temps de transmissions sont des temps d'échange entre l'enfant, la famille et les professionnels. Nous veillons à ce que ces échanges soient le plus confidentiel possible. Si la famille ou les professionnels ressentent le besoin d'aborder un sujet concernant l'enfant, nous pouvons organiser une rencontre avec l'éducatrice de jeunes enfants référente et la direction.

Chaque matin un professionnel est disponible pour accueillir l'enfant et sa famille. Ce temps se déroule dans la salle d'activité ou dans la cour extérieure. Ces transmissions permettent d'échanger sur les nouvelles acquisitions relatives au développement de l'enfant. Nous pouvons aborder sa santé, son sommeil, ses repas ; les évènements familiaux importants pouvant avoir une incidence sur son comportement. Ces informations nous permettront de garantir un accompagnement cohérent et individualisé pour l'enfant durant la journée.

Les parents et enfants peuvent également raconter aux professionnels ce que l'enfant a pu expérimenter, vivre avec sa famille ou toute autre information qu'ils souhaitent communiquer à l'équipe. La richesse de ces échanges permet de faciliter la continuité entre ce que l'enfant vit à la maison et ce qu'il vit à la crèche et pourront être un support de langage lors de la journée à la crèche si l'enfant a besoin de parler de ses parents.

A la fin de la journée, l'enfant retrouve son/ses parent(s), c'est un moment privilégié de retrouvailles. Nous respectons leur besoin de se retrouver avant de leur proposer un échange sur le déroulement de la journée. Nous expliquons aux parents les activités investies par l'enfant, ses interactions, les évènements de la journée et les informations concernant les besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, transit, soins). Pour les plus grands, nous les encourageons à raconter leur journée afin de favoriser leur expression verbale. Le professionnel est disponible et à l'écoute pour répondre aux besoins du parent et de son enfant.

- *L'accueil tout au long de la journée*

Tout au long de la journée, nous sommes attentifs aux besoins des enfants. L'enfant est pris en compte dans sa singularité (heure de repas des nourrissons, besoin de repos, besoin affectif...). L'enfant s'inscrit également dans une vie en collectivité, rythmée par des temps forts communs (temps d'activité, temps des repas des plus grands...).

Pour reconnaître l'enfant au sein du groupe, nous mettons en place un temps collectif le matin débutant avec une chanson rituelle dans laquelle l'équipe et les enfants se disent bonjour en se nommant individuellement. Ce rituel permet à l'enfant de mieux vivre cette transition maison-crèche, sphère familiale-collectivité.

Afin d'offrir un repère visuel sécurisant à l'enfant, réduire l'écart de taille entre l'adulte et l'enfant et favoriser ainsi leurs interactions, au moins un adulte reste le plus souvent possible assis auprès du groupe. En effet, le professionnel est davantage disponible pour l'enfant qui veut communiquer, a besoin d'aide ou demande un câlin, veut échanger ou jouer avec l'adulte.

### **B. Un espace crée pour l'enfant**

Afin de faciliter l'évolution de chaque enfant accueilli à la crèche, nous faisons au mieux pour adapter l'espace afin de répondre aux besoins moteurs et d'exploration de tous les enfants.

De manière à respecter les besoins de l'enfant, son rythme de vie et son évolution (besoin de jouer/de se reposer/ de s'isoler/ d'observer) l'aménagement de l'espace est réfléchi et adapté en équipe tout au long de l'année. Des coins fixes dans l'espace sont proposés aux enfants afin de donner des repères visuels rassurants. Les enfants savent ainsi où trouver le type de jeu qu'ils désirent.

En fonction des secteurs et des compétences des enfants, nous pouvons retrouver :

- **Un espace calme** leur permettant de se recentrer, se reposer. Cet espace accueille également les temps de regroupement (chansons, histoires...) qui rythment la journée. Il peut aussi accueillir des jeux d'exercice calmes, axés sur la motricité fine ou la sensorialité (hochets, jeux d'éveil, instruments de musique...). Nous proposons aussi ces jeux sur table.
- **Un espace repas** et un **espace habillage/déshabillage** (pour la sieste) est aménagé quotidiennement dans l'objectif d'encourager l'autonomie des plus grands (accès aux casiers de vêtements, aux couches, au bac de gants sales, au plan de change (par des escaliers) ...).
- **Un espace jeux symboliques, un espace jeux d'imitation** (ex : dinette, poupées, déguisements...). Ces jeux permettent à l'enfant d'imiter de manière vraisemblable des personnes, des animaux, des situations de la vie quotidienne par exemple. Ces jeux permettent à l'enfant de rejouer les situations vécues au quotidien afin de les comprendre pour mieux les assimiler.

- **Un espace jeux de mise en scène** avec des figurines et accessoires utilisés pour créer des scènes spécifiques (ex : petites voitures, petits animaux...). L'enfant est en position de « metteur en scène » et cela développe son imagination.
- **Un espace jeux de construction/d'assemblage** (lego, clipos...) afin que l'enfant apprenne à construire, réunir, combiner, agencer plusieurs éléments en vue d'atteindre un but précis (construire une tour, une maison...). L'enfant expérimente la logique.
- **Un espace de jeux extérieur** : à tout âge, les enfants peuvent accéder à l'extérieur afin de bénéficier des bienfaits de la lumière naturelle (vitamine D), meilleur développement de la vision et renforcement du système immunitaire. Nous installons des tapis pour la sécurité des plus petits. A l'extérieur, il trouve davantage de liberté, d'espace pour se mouvoir. Il développe son imagination en se sentant acteur de ses découvertes.



Nous pouvons leur proposer différentes activités selon les saisons afin de diversifier leurs expériences (trouver des petites bêtes ou brindilles et les découvrir, manipulation d'éléments de la nature, jeux d'eau, jeux de ballons, balade en trotteur, trottinette, vélo, etc.). L'aménagement de l'espace est pensé en équipe et est voué à répondre aux différents besoins des enfants : parfois divisé en plusieurs parties (coin moteur, coin calme, coin construction). L'extérieur est également un lieu de rencontre avec les enfants et les professionnels des autres secteurs.

- Un espace jeux de motricité globale, pour répondre au besoin de se dépenser, de découvrir son corps dans l'espace, exercer son équilibre :

L'enfant va se muscler progressivement, ce qui lui permettra au fil du temps d'acquérir de

---

nouvelles compétences motrices de manière autonome. Les premières semaines, ses mouvements sont involontaires et saccadés. En grandissant, il va organiser ses mouvements, les coordonner et les synchroniser. Il va comprendre qu'il peut exercer une force sur un point d'appui pour créer un mouvement. Cela lui permettra de changer de position puis de se déplacer.

La motricité libre consiste à laisser l'enfant se mouvoir de façon autonome et choisir ses activités dans un cadre sécurisant. Elle favorise une bonne coordination motrice et une flexibilité tonique. Cela lui permet d'apprendre à connaître son corps et ses limites, maîtriser ses mouvements et se faire confiance.

Pour ce faire, nous proposons aux parents d'enlever les chaussures et les chaussettes de leur enfant dès l'arrivée sur le secteur. De cette manière, il a le pied libéré pour explorer l'espace de la salle et sentir ses appuis.

Les tout-petits évoluent sur des tapis d'éveil et sont uniquement installés dans des positions qu'ils maîtrisent de manière autonome : sur le ventre, en position assise. Nous verbalisons les actions de l'enfant et valorisons ses acquisitions.

L'enfant a besoin de temps pour faire ses propres expériences motrices et les assimiler. Les professionnels observent le développement moteur des enfants tout au long de l'année ce qui leur permet d'adapter l'environnement au fur et à mesure des acquisitions des enfants. Des modules moteurs sont agencés chaque mois en adéquation avec les besoins du groupe.

### **C. Jeux libres et activités**

Des temps de jeux libres sont proposés aux enfants, toujours avec un objectif ludique et de plaisir. Ils ont le choix de jouer en autonomie ou de solliciter l'adulte assis auprès d'eux. Chaque enfant va évoluer dans ses acquisitions, son développement et ses interactions sociales dans ces temps de jeux où il peut exercer sa créativité, s'expérimenter. Nos observations lors des temps de jeux sont un support d'échanges avec les parents.

Les enfants sont libres d'investir ou non les jeux et/ou activités qui leur sont proposés.

Pour accompagner les enfants dans le jeu, nous leurs offrons notre attention, notre disponibilité, notre regard, et notre écoute pour leur permettre de s'expérimenter pleinement.

Lors des temps de jeux et d'activités, les enfants interagissent et nous verbalisons nos observations (ex : j'observe que cet objet t'intéresse...). Cela favorise les échanges et construit progressivement une relation de confiance. Les enfants sont toujours avertis quelques minutes en avance des prochains temps forts qu'ils vont vivre (accueil, repas, change...) dans le but de créer des repères spatio-temporels et que les enfants puissent s'y préparer.

L'expérimentation et le jeu sont des moments de plaisir pour l'enfant, aucun résultat n'est attendu. Nous ne faisons pas à la place de l'enfant mais l'encourageons à faire par lui-même ses propres expériences et découvertes, en fonction de ses capacités. Ces temps d'activités sont l'occasion de valoriser l'enfant.

Les propositions sont variées :

- *Activités sensorielles* (tapis d'éveil, manipulation de tissus variés, de papier bulles, couverture de survie, instruments de musique, déchirage de feuilles de magazine...): nous offrons la possibilité aux enfants d'explorer leur environnement à travers leurs sens.
  
- *Activités en lien avec la nature* (manipulation de végétaux et minéraux, jeu avec la terre, le sable, jardinage, manipulation de plumes, venue d'animaux avec la ferme Tiligolo par exemple...): les enfants apprennent ainsi à découvrir et aimer la nature pour la respecter et avoir envie de la protéger plus tard.
  
- *Activités de motricité globale* (parcours moteurs, danse, éveil corporel, vélos, trottinette, chariots de marche...) selon les acquisitions de l'enfant. Elles permettent de se dépenser, d'extérioriser les tensions quotidiennes et de construire progressivement son schéma corporel.
  
- *Activités de motricité fine* (perles, transvasement, jeu de pinces...): elles développent la coordination main-œil, la dextérité en vue d'acquérir de l'autonomie au quotidien (utilisation des couverts, (dés)habillage, lavage des mains...).

- *Activités cognitives* (puzzles, abaques, jeux de règles, boîtes à formes...) : elles développent les capacités de réflexion et d'analyse de l'enfant, prémices de ses futurs apprentissages scolaires.
  
- *Activités créatives* (dessin, gommette, peinture, pâte à modeler, collage...)  
Nous proposons des activités adaptées aux compétences de l'enfant qui lui permettent d'expérimenter et de s'éveiller (aux différentes formes, couleurs, matières...). Nous encourageons la créativité et l'imagination de l'enfant.
  
- *Ouverture sur le quartier* avec des sorties bibliothèques, marché, parc, EHPAD
  
- *L'art et la culture* (livres, affichage d'œuvres d'art, musique du monde...) :

❖ Le livre offre une multitude de possibilités :

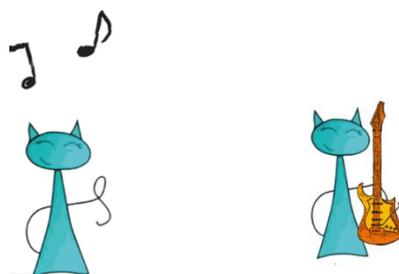
C'est un outil qui accompagne l'enfant dans son développement ou lors d'événements familiaux (première séparation, arrivée d'un bébé dans la famille, décès ...). Il permet l'accès à la culture en abordant différentes thématiques (nature, art, handicap et différences...).

Le livre est proposé tout au long de la journée : lors des temps calmes de façon ritualisée, en manipulation en jeux libres, lors d'activité, des visites d'une conteuse et à la bibliothèque.



❖ La musique :

Elle favorise le développement du langage chez le tout-petit. Nous varions les propositions musicales afin de favoriser leur éveil culturel. Nous proposons des comptines animées (à gestes, marionnettes...) tous les jours pour diversifier le vocabulaire.



Nous complétons nos propositions par une collaboration avec des intervenants extérieurs (conteuse, intervenant musique, bibliothécaire). Les familles peuvent également animer des temps selon leur talent (temps de musiques, de lecture, danse, activité florale...). Nous participons aussi souvent que possible aux projets proposés par nos partenaires (Printemps des petits lecteurs, la grande lessive - exposition d'œuvres d'art à travers le monde – lumignons intergénérationnel...).

Nous organisons régulièrement des projets afin de proposer des animations diverses aux enfants : journées à thème, animations festives avec par exemple un spectacle de marionnettes, Carnaval, Noël, chasse aux œufs, Halloween...

En jouant et par les sollicitations des adultes, l'enfant acquiert de nouvelles capacités et des compétences d'autonomie. Il va pouvoir s'investir pleinement dans le quotidien de la crèche. A partir de 2 ans, il a le goût de l'ordre, imite les adultes, aime exercer de petites responsabilités en aidant (ex : remise en place des jeux, mettre la table...). C'est un moyen de le rendre acteur de leur journée. Nous veillons à encourager l'enfant dans ses découvertes et ses initiatives, à verbaliser ses efforts et ses réussites, et le féliciter afin de favoriser son estime et sa confiance en soi.

#### **D. L'acquisition du langage**

À tout moment de la journée, l'équipe prend soin de verbaliser ses propres actions et ce que fait/vit l'enfant de manière à l'immerger dans un monde riche de vocabulaire. En entendant de nombreux mots, l'enfant pourra progressivement comprendre leur signification, observer les mouvements d'articulation buccale, pour ensuite produire de lui-même des sons qui deviendront des mots.

L'enfant est un être d'émotions et celles-ci le submergent. L'adulte met des mots sur ce qu'exprime l'enfant avec son corps afin de lui permettre d'identifier et de nommer ce qu'il vit.

Par ailleurs, il est important d'adopter des attitudes favorables aux prémices de la communication comme par exemples : le regarder, lui parler et lui sourire dès la naissance / appeler l'enfant par son prénom / poser des questions ouvertes (« qu'est-ce que tu as dans les mains ? ») ou à choix (« c'est une voiture ou une banane ? ») / Ne pas devancer les demandes quand son langage oral débute (« qu'est-ce que tu veux ? »).

Enfin, Montchat Botté a participé à une étude visant à comprendre comment les pratiques des professionnels participent au développement langagier. « Parler-Bambin » est un projet national qui encourage et favorise celui-ci. Des études menées (2016) par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ont montré que de grandes inégalités apparaissent dès le plus jeune âge. « Parler-Bambin » a pour objectif de réduire ces écarts et de donner aux enfants l'envie et le plaisir de communiquer. Il s'agit de développer la confiance et l'estime de soi en créant des conditions favorables à l'expression de chacun.

L'équipe a été formée à l'accompagnement des enfants lors d'ateliers individualisés (et au quotidien) :

En partenariat avec les parents, nous remplissons un questionnaire dès les 22 mois de l'enfant. Par la suite, nous créons des temps ludiques plus individuels (1 à 2 enfants(s) / 2 à 3 fois par semaine) pour ceux qui semblent en avoir besoin. Ces ateliers langage, moments d'échanges privilégiés et de plaisir partagé, permettent d'enrichir son vocabulaire. Les supports utilisés sont adaptés en fonction de l'âge mais restent principalement les livres-imagiers. Si la concentration est difficile, nous pouvons néanmoins proposer des jouets comme la dinette, les animaux...

Pour les enfants participants aux ateliers, nous proposons aux parents de répondre au même questionnaire environ 3 mois après le premier pour adapter notre accompagnement.

Nous sommes attentifs à encourager/féliciter l'expression de l'enfant en fonction de ses compétences tout au long de la journée, pas seulement lors des ateliers. Nous invitons les enfants à verbaliser ce qu'ils souhaitent, s'exprimer auprès de leur camarades (« c'est à moi » / « non »). Lors des temps de regroupement, nous veillons à équilibrer les temps de parole de chacun.

Après ces temps d'éveil et d'exploration, les enfants peuvent manifester des signes de fatigue qui nécessitent un accompagnement individualisé en fonction du rythme de chacun.

### **E. Repos et sommeil**

Quel que soit le moment de la journée, les enfants peuvent aller se reposer si nous observons des signes de fatigue. Dans chaque secteur, un espace est dédié au repos (dortoirs, espace calme dans la salle de vie).

Le respect du sommeil, c'est adapter au mieux l'accompagnement au coucher. Cela passe par l'instauration de petits rituels : temps calme, accompagnement individuel des enfants dans leur lit. Les professionnels adoptent une posture calme et sereine pour encourager les enfants à faire de même et se reposer.

Les enfants peuvent dormir tant qu'ils en éprouvent le besoin. Ils ne sont donc pas réveillés même si vient l'heure du repas ou des accueils. Nous respectons leur phase de réveil. Pendant la sieste, l'enfant récupère l'énergie nécessaire à sa journée, il assimile ses acquisitions, ses expériences, il grandit. Ainsi, il peut poursuivre ses activités en collectivité dans les meilleures conditions.

Le rythme du sommeil peut être différent entre la maison et la crèche en lien avec les changements d'environnement (dortoir collectif, luminosité, rythme différent...). Les enfants n'effectuent pas forcément les mêmes durées de sieste. Cela fait l'objet d'un échange avec les parents afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche. L'objectif est d'assurer à l'enfant un temps de repos suffisant et de qualité. Si l'enfant possède un doudou et/ou une sucette, il est important qu'il l'ait à sa disposition pour ce temps fort. Les parents peuvent apporter un tissu familial pour rassurer l'enfant qui en manifeste le besoin.

### **F.Repas**

Le repas est un moment convivial propice aux découvertes sensorielles (goût, odorat...), à l'autonomie et aux échanges. Les sujets sont multiples : la famille, les activités à la crèche, la découverte des aliments... Une occasion supplémentaire de développer le langage mais aussi de transmettre les différents codes sociaux (mots de politesse, tenue à table...).

L'équipe est vigilante à respecter les croyances de chacun lors des repas. Aucun repas de substitution ne peut être apporté par les parents sauf exceptions à discuter avec la directrice : allergies, intolérance.

Des rituels sont mis en place dès le début de l'année et font transition avec les temps de jeu :

- Prévenir les enfants qu'ils vont aller manger
- Lavage des mains.
- Regroupement des enfants.
- Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur.

Cela permet aux enfants de se repérer dans les moments de la journée.

Chez les plus-petits le contact physique est important car il lui procure une sécurité affective. C'est pourquoi, nous proposons le biberon dans les bras de préférence. En fonction des habitudes de l'enfant et de nos observations, nous pouvons aussi l'installer dans un transat. Nous nous rendons disponibles pour répondre à ses besoins afin d'assurer son bien-être.

Lorsque les enfants passent à la diversification alimentaire, ils mangent dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger sur des chaises adaptées à leur taille. Quand l'enfant montre des capacités motrices à manipuler la cuillère, nous la lui proposons et restons disponibles pour l'aider. Aux alentours de 18 mois, ils sont plus autonomes et mangent autour de tables favorisant ainsi la convivialité. Ils sont encouragés à se servir et à ouvrir les pots seuls ou à les refuser s'ils n'en veulent pas. Nous les invitons à goûter à tous les aliments mais ils ne sont jamais contraints à manger. A la fin de leur repas, ils peuvent enlever leurs couverts, jeter les emballages dans le bac de recyclage puis prendre un gant pour nettoyer leur visage et leurs mains.

Lors du service, nous présentons et nommons les aliments. Ceux-ci proviennent des COURTS CIRCUITS « les fruits et légumes sont extra-frais et locaux, en direct des meilleurs producteurs et artisans du coin ». Nous élargissons nos propositions d'aliments issus d'agriculture biologique.

Nous avons le souhait d'élaborer des repas en respectant les règles de la diététique des différentes tranches d'âges et en participant à la prévention de l'obésité en limitant la quantité de sucre, de sel.

### **G. Les soins, des temps de relation privilégiés**

Le plaisir que prend l'enfant dans les soins quotidiens est essentiel. C'est pourquoi, les temps de soin sont individualisés et représentent un moment d'échange personnalisé avec l'enfant, quel que soit son âge.

Dans un premier temps, l'enfant est prévenu afin qu'il puisse se préparer. S'il ne se sent pas prêt, et si le soin peut être différé, nous lui laissons le temps pour se projeter et l'accompagnons en salle de change lorsqu'il l'accepte.

Les gestes que nous faisons sont expliqués aux enfants, les objets utilisés pour les soins sont présentés. L'enfant peut participer à la hauteur de ses compétences. Par exemple, il peut se déshabiller, se laver, aller chercher le pot, le gant, la couche propre... Nous le valorisons toujours pour la coopération dont il fait preuve.

Le change de la couche des enfants est réalisé en fonction des besoins et de nos observations, tout au long de la journée. L'intimité et l'individualité de l'enfant est respectée, pour cela, des décorations sont agencées sur les vitres de façon à isoler les salles de change des regards. Nous veillons à refermer les portes pour limiter le passage des adultes et enfants lors des temps de change.

### **H. L'accompagnement à la maîtrise des sphincters, communément appelée « l'acquisition de la propreté »**

Il se fait au rythme de l'enfant.

Les échanges avec les parents jouent un rôle primordial. Nous sommes à l'écoute des parents mais l'enfant est le seul à pouvoir nous renseigner sur son évolution physique et psychique. En effet, Françoise DOLTO l'explique : *« C'est aux environs de 2 ans, à partir du moment où un enfant est capable de monter et descendre des escaliers tout seul. C'est à ce moment-là que son système nerveux est constitué et qu'il peut donc être propre, s'il est attentif. Avant, il ne le peut pas. [...]il faut attendre que l'enfant soit prêt, pour commencer*

*l'apprentissage de la propreté. Ces signes se manifesteront probablement dans le courant de la troisième année. »*

Progressivement l'enfant va différencier les urines des selles, puis il va commencer à manifester l'envie de changer sa couche pour être au propre. Ensuite, par imitation des autres enfants, il va s'intéresser aux objets : pot, toilettes.

Si ses capacités motrices le permettent, l'enfant est changé debout (en cas d'urine uniquement). C'est une manière de favoriser son autonomie et de le rendre acteur (enlever le pantalon, la couche...).

Nous proposerons à l'enfant le pot ou les toilettes lorsque l'accompagnement aura débuté à la maison. Parfois, l'enfant est prêt à enlever les couches chez lui mais ne l'est pas simultanément à la crèche car le contexte est différent.

Nous sommes attentifs aux émotions de l'enfant et à ce qu'il manifeste lors de cette étape qui fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et dans le respect du rythme de l'enfant.

### 3) LE TRAVAIL EN EQUIPE ET SES PARTENAIRES

#### **A. Une équipe pluridisciplinaire**

L'équipe se compose de professionnels issus de différentes professions : assistant de crèche, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, infirmier puériculteur, psychomotricien, cuisinier, agent d'entretien...

Cette diversité permet d'enrichir nos réflexions et nos échanges. En effet, une équipe pluridisciplinaire permet le partage des valeurs, des expériences et des sensibilités de chacun. De ces échanges, émergent des valeurs communes, fil conducteur de notre travail.

Nos formations définissent nos statuts au sein de l'établissement, ce qui implique différents niveaux de responsabilités et d'interdépendances.



**La direction** se compose d'une directrice et d'une adjointe de direction. Elles sont garantes du bon fonctionnement de l'établissement, de son organisation administrative et encadre l'équipe éducative afin de garantir l'application du projet éducatif.



**Le référent santé et accueil inclusif** intervient ou est présent dans chaque établissement. Il travaille en collaboration avec les professionnels. Il conseille l'équipe en matière de santé du jeune enfant, il met en place les protocoles de santé en collaboration avec la direction, veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap.



**Les éducateurs de jeunes enfants (EJE)** ont comme mission d'accompagner les équipes au quotidien et d'impulser une dynamique réflexive en lien avec le projet éducatif. Ils ont également un rôle intermédiaire et de proximité entre les professionnels des différents groupes et la direction. Les EJE sont plus particulièrement responsables des activités éducatives et pédagogiques. Les EJE ont un rôle spécifique dans l'accompagnement à la parentalité. Ils organisent et veillent à un accueil de qualité de l'enfant. En l'absence de la direction, ils assurent la continuité de direction.



**Le psychomotricien** a pour mission d'organiser des activités de psychomotricité pour des petits groupes d'enfants de divers secteurs. A partir de jeux sensori-moteurs, il amène l'enfant à prendre conscience de son corps, de son environnement et de ses capacités. Il est référent des liens avec les partenaires extérieurs pour les enfants en situation de handicap.



**Les auxiliaires de puériculture** sont plus particulièrement responsables des soins quotidiens dispensés à l'enfant (soins, repas, sommeil). Ils assument en collaboration avec l'EJE un rôle d'éducation et d'éveil auprès de l'enfant accueilli. Ils contribuent à la mise en œuvre du projet éducatif.



**Les assistants de crèche** sont plus particulièrement chargés de l'entretien, de l'hygiène et de l'environnement de l'enfant. Ils sont chargés des soins quotidiens. Ils contribuent au rôle d'éducation et d'éveil auprès de l'enfant. Ils contribuent à la mise en œuvre du projet éducatif.



**Le cuisinier** élabore des menus équilibrés et variés en utilisant des produits de saison et issus de l'agriculture biologique en partie. Il prépare les repas sur place, dans le respect des règles d'hygiène en vigueur (méthode HACCP). Il est partenaire du projet marmiton. Il apporte les chariots repas aux enfants qui aiment échanger avec lui.



**Le chargé logistique** s'occupe de l'intendance du linge et de la partie commune de l'entretien des locaux. Il gère le stock des produits. Sa personnalité l'amène à s'impliquer au sein de la collectivité en soutien ponctuel aux équipes. La présence ponctuelle dans les salles de vie lui permet d'être identifiée par les enfants et les familles.



**L'agent d'entretien** est assuré par un prestataire extérieur. Il intervient le matin ou le soir pour l'entretien des locaux.

## **B. L'intérêt du travail en équipe**

Le travail en équipe, consiste à s'appuyer sur les compétences, les connaissances et les réflexions de chaque professionnel pour que chacun puisse trouver sa place et s'exprimer afin de permettre de bâtir un projet éducatif commun. Cela demande d'être à l'écoute de l'autre,

de savoir prendre de la distance pour faire émerger des valeurs communes. Savoir se remettre en question est un moyen de se réajuster, de se questionner et d'évoluer. L'objectif est que les échanges soient enrichissants et constructifs.

Le projet éducatif et pédagogique détermine les orientations de la structure en termes de valeurs éducatives et de pratiques. Ce projet est régulièrement retravaillé en équipe. Les professionnels s'appuient sur ce référentiel tout au long de l'année pour garantir une cohérence de pratiques professionnelles évolutives.

Par ailleurs, l'entraide entre professionnels permet de se soutenir entre différents groupes, de découvrir d'autres tranches d'âge et une organisation différente qui peut être inspirante. Cela développe la capacité d'adaptation, l'ouverture d'esprit, la reconnaissance du travail de ses collègues. Enfin, cela renforce une dynamique d'équipe positive sur l'ensemble de l'établissement.

Pour finir, communiquer en équipe autour de nos observations quotidiennes de chaque enfant permet d'individualiser davantage notre accompagnement. Les transmissions auprès des familles sont également enrichies.

### C. Les temps de réflexion en équipe

Les professionnels sont issus de diverses formations mais ont un but commun, **la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille**. Pour cela, l'équipe se rencontre régulièrement pour travailler autour de divers sujets :

- ❖ **Les réunions plénières** (environ tous les 2 mois) : Ces rencontres sont animées par l'équipe éducative (Direction, EJE, psychomotricien). Diverses informations sont transmises à l'équipe (Organisation, fonctionnement, événements...). C'est un espace de réflexion pédagogique autour de différentes thématiques (les émotions de l'enfant, la posture professionnelle, les transmissions...). Les projets sont exposés et discutés en équipe.
- ❖ **Les réunions de secteur** (tous les mois) : C'est un temps privilégié durant lequel l'équipe de chaque groupe se retrouve afin d'aborder des situations, des projets, des comportements d'enfants, d'éventuelles difficultés ou des questions d'organisation. Ainsi ils partagent leurs réflexions et ressentis avec l'équipe éducative et la Direction. Nous définissons ensemble des pistes d'action qui guident l'équipe dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

- ❖ **Les réunions éducatives** (toutes les semaines) : La direction, les EJE et le psychomotricien se rencontrent pour se transmettre les informations essentielles et travailler sur la dynamique d'équipe, l'évolution des groupes d'enfants, l'organisation des projets et des partenariats. Enfin, nous préparons les réunions plénières.
- ❖ **Les groupes de l'analyse de la pratique** : Un psychologue anime ces temps de rencontre auprès des professionnels. C'est un temps d'échange sur des situations vécues afin de chercher des pistes d'actions éducatives. La parole est libre et les échanges restent confidentiels. La fréquence est de 6h par an pour chaque professionnel.

#### **D. Des outils de communications indispensables**

- ❖ **Le cahier de secteur** : présent dans chaque secteur, il permet de noter les informations nécessaires à l'accompagnement des enfants et de leur famille. Nous notons également des éléments d'organisation interne (ordre du jour, réunions, projets...).
- ❖ **Les classeurs de transmissions** : présents dans chaque groupe, nous retranscrivons le suivi de l'enfant tout au long de la journée, notamment les observations individuelles : la façon dont il investit les activités, ses interactions sociales, ses nouvelles acquisitions ... Cet outil est support lors des transmissions avec les familles mais ne doit pas être un frein aux échanges spontanés.
- ❖ **Le cahier d'équipe** : présent dans la salle du personnel, ce cahier contient toutes les informations importantes pour l'organisation générale de la structure.

D'autres outils existent :

- ❖ **Le classeur des protocoles** : commun et présent dans chaque salle de vie, il définit les conduites à tenir face à des situations sanitaires (hyperthermie, pathologies...) et de sécurité (évacuation incendie, ouverture et fermeture de l'établissement...). Les professionnels sont tenus de respecter avec rigueur ces protocoles.

- ❖ **Le règlement intérieur** : il reprend les obligations des salariés.

L'établissement d'accueil a de nombreux partenaires, certains sont en lien étroit avec l'Association et d'autres sont l'aboutissement de projets pensés et portés par l'équipe de Montchat Botté.

### **E. Les partenaires**

#### Les partenaires financiers :

- **La Ville de Lyon**
- **La CAF**

#### Les partenaires sanitaires :

- **Le médecin de la PMI**
- **La médecine du travail**

#### Les partenaires médico-sociaux

- **CMP**
- **CAMSP**
- **Professions libérales (kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue...)**

#### Les membres de l'association

- **Les membres du bureau**
- **Les membres du C.A**

#### Les partenaires socio-éducatifs :

- **L'école Viala** : Le Projet passerelle permet aux futurs enfants scolarisés de participer à des activités proposées par l'école, visiter les locaux et rencontrer leurs futurs maîtres des écoles.
- **La bibliothèque Lacassagne** : plusieurs sorties sont programmées annuellement afin de proposer aux enfants une sortie lecture, la manipulation de livres, la découverte d'un espace culturel nouveau. Une fois par an, une de leurs intervenantes vient conter des histoires dans nos locaux.

- **L'intervenant d'éveil musical** : un musicien nous rend visite pour animer des temps de musiques, d'éveil au rythme, de découvertes des différentes cultures musicales, de danse.
- **Les « Mots d'Eve »** : Une conteuse se déplace dans nos locaux pour offrir aux enfants des temps de lecture sur des thématiques choisies en amont par l'équipe de chaque secteur.
- **Montchat Acacias et Montchat Bada** : les autres crèches de l'association avec qui nous menons des projets transversaux (fête de Noël, carnaval, pique-nique, chasse aux œufs, journée découverte de la ferme...).

## CONCLUSION

L'objectif de ce projet éducatif est de donner un fil conducteur à nos pratiques éducatives afin de garantir une cohésion et une qualité dans notre accompagnement des enfants et de leurs parents. C'est un référentiel indispensable, un outil ressource pour accompagner les familles, les professionnels, les stagiaires sur nos choix éducatifs et pédagogiques.

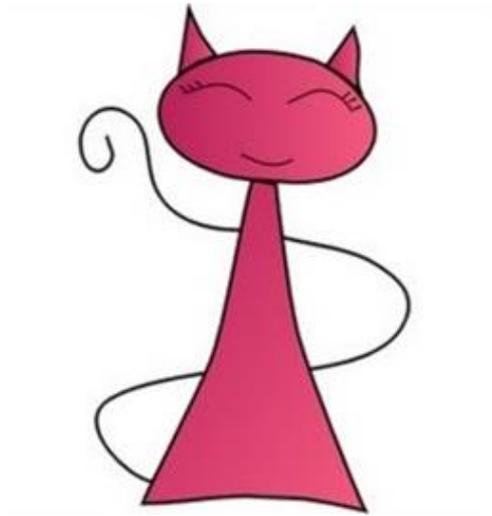
L'équipe s'appuie sur le projet éducatif mais est soucieuse de prendre en compte les situations familiales particulières et/ou les évolutions sociétales. Nous veillons à ajuster notre accompagnement de la famille dans ce contexte collectif. Le but est d'aider à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Comme toute réflexion, ce projet reste évolutif. Il doit faire l'objet de réajustements, de remises en question pour imaginer sans cesse des perspectives plus adaptées.

*« L'éducation est un processus naturel chez l'enfant qui n'est pas acquis par les mots mais par l'expérience de son environnement. »*

**Maria Montessori (Médecin et pédagogue italienne)**

# PROJET EDUCATIF 2022



**ETABLISSEMENT ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS**

**MONTCHATONS  
ACACIAS**

## SOMMAIRE

### Préambule

#### I. L'accueil de l'enfant et sa famille

- 1.1 L'inscription
- 1.2 La période de familiarisation
- 1.3 Les différents temps d'accueil
  - a) L'accueil du matin
  - b) Les retrouvailles
- 1.4 La relation aux familles
  - a) La communication avec les familles
  - b) L'information et l'implication des familles

#### II. L'accompagnement éducatif de l'enfant

- 2- L'accueil inclusif
  - 2.1 L'accompagnement de l'enfant
  - 2.2 La verbalisation auprès de l'enfant
  - 2.3 L'accompagnement des émotions de l'enfant
  - 2.4 La fonction des rituels

#### III. L'accompagnement vers l'autonomie de l'enfant

- 3.1 La sécurité affective de l'enfant
- 3.2 Les besoins physiologique de l'enfant, le rythme et les besoins de l'enfant
  - a) Les soins à l'enfant
    - Le change
    - Le contrôle sphinctérien ou l'acquisition de la propreté
    - La santé de l'enfant
  - b) Le repas
    - La découverte des aliments
    - L'évolution du temps de repas selon l'autonomie de l'enfant et le développement de la motricité fine
    - Le repas collectif : un moment de convivialité
  - c) Le sommeil
    - La fonction du sommeil
    - Le sommeil à la crèche

#### IV. L'éveil de l'enfant au quotidien

- 4.1 La motricité libre
- 4.2 La fonction du jeu pour l'enfant
- 4.3 Les pôles ludiques
- 4.4 Les enrichissements ludiques
- 4.5 Les ateliers langage

4.6 L'éveil à l'art et la culture

4.7 La nature à hauteur d'enfants

## **V. La vie institutionnelle**

5.1 L'équipe et son organisation

a) Les professionnels

b) Les outils de communication

c) Les réunions

5.2 Les projets institutionnels

a) L'éveil à l'anglais et à l'italien

b) L'accueil des stagiaires

5.3 Les activités et projets aux Acacias

a) Le marché de Montchat

b) L'atelier Marmiton

c) Les Mots d'Eve

d) Le projet passerelle

5.4 Les festivités

a) La fête de Noël

b) La fête d'Eté

c) Les rencontres inter structures

5.5 la participation des familles

## **Conclusion**

## Préambule

Montchatons Acacias est un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants qui permet aux familles de concilier vie socioprofessionnelle et vie familiale tout en veillant à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement de l'enfant, en collaboration avec les parents.

Le projet éducatif définit les valeurs de l'équipe, les objectifs éducatifs, la posture professionnelle dans l'accueil de l'enfant et de sa famille. Il définit également les moyens donnés pour y parvenir. Il s'agit d'un document de référence.

L'accompagnement éducatif des Montchatons Acacias s'inspire de l'itinérance ludique : c'est une approche pédagogique axée sur deux principes fondamentaux qui sont la **libre circulation** des enfants dans divers pôles ludiques et **une liberté d'exploration et d'expérimentation** sous le regard bienveillant et sécurisant de l'adulte. Le professionnel, par son positionnement et ses observations propose un étayage adapté au développement de l'enfant.

## I. L'accueil de l'enfant et de sa famille

Aux Acacias, accueillir un enfant et sa famille, c'est individualiser la rencontre en proposant un cadre contenant qui invite au partage et à l'engagement. Le professionnel, par son attitude d'ouverture témoigne de sa disponibilité. Cet échange invite à un moment de partage et d'écoute et contribue à l'instauration d'une relation de confiance mutuelle.

Notre accueil se base sur l'inclusion ; l'égalité et la singularité y trouvent leur place. Les particularités de chacun sont un bénéfice pour tous, qu'elles soient d'ordre culturel, médical ou professionnel, chacun est une ressource et une richesse pour l'Autre.

L'accueil se décline en plusieurs étapes : l'inscription, la période de familiarisation puis les accueils au quotidien.

### 1.1 L'inscription

Elle comprend l'entretien avec la directrice et la planification du premier jour de familiarisation.

Lors de cette rencontre, la directrice présente l'équipe, le fonctionnement de l'établissement et le lieu de vie dans lequel l'enfant sera accueilli. C'est un temps privilégié au cours duquel les parents posent leurs questions et peuvent parler de leurs éventuelles appréhensions.

Un livret d'accueil des familles est remis aux parents après présentation.

### 1.2 La période de familiarisation

*« La période de familiarisation se traduit comme une séparation qui se prépare, une séparation dans les liens, dans une ambiance, dans un environnement qui va devenir familier et sécurisant pour l'enfant ».*

*Pereira, conseillère pédagogique Lucia*

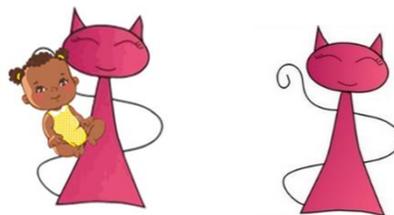
Familiariser, c'est maintenir les habitus de l'enfant, c'est amorcer un prolongement psychique au sein d'un milieu collectif.

Dans la familiarisation, la découverte de l'environnement est un processus qui prend en compte les habitudes de l'enfant. L'équipe va construire au sein du collectif, un espace qui fasse que la maison s'inscrive un peu au sein de la crèche. L'enfant retrouve l'unicité comme à la maison (son propre lit, le choix d'être habillé ou non pour la sieste, la place qu'il souhaite obtenir lorsqu'il s'installe à table...). L'équipe réplique ce qui fait sens pour l'enfant comme à la maison. L'enfant construit son univers familial en créant ses propres repères qui lui permet d'être acteur de sa place au sein du collectif. L'enfant se sent en sécurité physique et affective. L'individualité de l'enfant est reconnue.

L'accueil des familles le matin et le soir favorise ce moment familial. Le professionnel et le parent s'installent ensemble au sol. Ainsi, le parent s'inscrit dans le « faire partie », le « bienvenu », le « vivre ensemble ». L'échange avec l'équipe est un temps de partage, familial et rassurant. L'enfant est au centre, unique et nous parlons de lui au milieu des autres enfants.

Cette période est l'occasion de tisser une relation de confiance afin de favoriser la collaboration parent et professionnel.

Le premier accueil est individualisé et personnalisé en prenant en compte le contexte familial. Il est important de repérer les besoins et les habitudes de l'enfant, ainsi que le ressenti, la charge émotionnelle du parent et de l'enfant durant cette séparation. Ce temps d'entrée progressive est particulier à chaque enfant. Nous proposons un accueil modulable. La période de familiarisation prend en compte les besoins de l'enfant, de ses parents et de l'adaptabilité de la famille.



Le lieu d'accueil représente quelquefois la toute première séparation de l'enfant et de son parent. Cette période de familiarisation va leur permettre de découvrir peu à peu l'équipe et le fonctionnement de la structure mais également l'espace de vie et son organisation puis le groupe d'enfants.

Cette période de familiarisation est un temps fort, c'est une première rencontre entre la famille, l'enfant et le professionnel. Durant cette période, les professionnels veillent à maintenir un même référent auprès de l'enfant et ses parents, l'équipe entière est aussi disponible et attentive à l'accueil d'une nouvelle famille. Cette période est l'occasion de tisser une relation de confiance afin de favoriser la collaboration parent et professionnel.

Le premier accueil est individualisé et personnalisé en prenant en compte le contexte familial. Il est important de repérer les besoins et les habitudes de l'enfant, ainsi que le ressenti, la charge émotionnelle du parent et de l'enfant durant cette séparation. Ce temps d'entrée progressive est particulier à chaque enfant. Nous proposons un accueil modulable. La période de familiarisation prend en compte les besoins de l'enfant, de ses parents et de l'adaptabilité de la famille.

Le lieu d'accueil représente quelquefois la toute première séparation de l'enfant et de son parent. Cette période de familiarisation va leur permettre de découvrir peu à peu l'équipe et le fonctionnement de la structure mais également l'espace de vie et son organisation puis le groupe d'enfants.

Il est important pour l'équipe que le parent se sente attendu, qu'il se sente libre d'investir l'espace. Ainsi, le professionnel incarne une attitude d'ouverture en étant à l'écoute et pleinement disponible.

### 1.3 Les différents temps d'accueil

L'atrium, composé de casiers et de porte-manteaux nominatifs permet à l'enfant un passage en douceur entre l'espace familial et la salle de vie de la crèche. Ce lieu, convivial et chaleureux, crée du lien. La famille peut s'y installer à sa guise, investir les jeux proposés, prendre le temps de se revoir ou de se retrouver. Ce lieu est un véritable espace d'entre deux et permet des échanges informels, des partages d'anecdotes entre parents, enfants et équipe professionnelle.

Lors des temps d'accueil, les fratries patientent dans l'atrium où quelques jeux leur sont proposés.

#### a) L'accueil du matin

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir son parent. Ce temps d'échanges s'effectue dans la salle de vie. Le professionnel, installé au sol au niveau des enfants, est disponible pour échanger avec le parent. Il transmet les éléments qui permettent d'assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant.

Pour le parent, verbaliser son départ va permettre à son enfant de vivre en toute conscience la séparation.

L'enfant peut manifester angoisse, tristesse, colère ; l'équipe professionnelle ajuste sa posture en fonction du besoin et de ce que manifeste l'enfant. Un rituel est parfois nécessaire, il prépare l'enfant et son parent à se quitter pour la journée.

Lors de la séparation, le « doudou », objet transitionnel, à un rôle important. Il permet à l'enfant de supporter l'absence du parent, après son départ.

Un accueil de qualité tend à offrir un cadre sécurisant à l'enfant, ce qui peut l'accompagner à vivre sereinement la séparation avec son parent.

#### b) Les retrouvailles

Chaque enfant retrouve sa famille à sa manière et à son rythme. Si certains courent vers leurs parents, d'autres prennent le temps de terminer leur jeu, certains pleurent face une émotion trop forte.

Tout comme l'accueil du matin, le parent est invité à entrer dans la salle de vie, à rejoindre son enfant dans le jeu ou à échanger avec le professionnel disponible pour lui transmettre la journée. Les découvertes, les explorations, les apprentissages, les interactions, les besoins fondamentaux de l'enfant sont autant d'éléments que le professionnel partage avec le parent. Les besoins fondamentaux renseignent sur le suivi physiologique de l'enfant ; les anecdotes, les interactions, les découvertes éclairent sur le développement affectif et la place de l'enfant au sein du groupe.

#### 1.4 La relation avec les familles

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Une communication bienveillante centrée sur l'enfant, sur ses besoins, son développement, permet aux parents et à l'équipe d'assurer un lien sécurisant et constructif pour la vie de l'enfant au sein du collectif. Ces échanges mutuels, riches de ce qui s'observe de l'enfant, assure une continuité entre la maison et la crèche. Mettre du sens sur les situations est essentiel pour que parents et professionnels puissent entretenir une relation de confiance.

L'équipe est également garante du bien-être du groupe collectif et du bon déroulement d'une journée aux Acacias. Aussi, en fonction de certaines demandes de famille, les professionnels peuvent quelquefois être dans l'impossibilité de répondre aux demandes parentales. Les conditions d'accueil collectif sont parfois complexes à combiner avec des demandes individuelles.

Parents, enfants et professionnels s'inscrivent ainsi dans une triade fondamentale où chacun a sa juste place. C'est un véritable travail de collaboration qui s'engage entre parents et professionnels. La flexibilité de chacun des acteurs garantit un accueil de qualité à l'enfant.

##### a) La communication avec les familles

Les parents peuvent partager, s'ils le souhaitent, des moments de leur vie familiale. De même, l'équipe peut, à un moment donné, questionner plus particulièrement la famille en fonction de ce l'enfant manifeste à la crèche. Connaître l'environnement de l'enfant permet d'ajuster notre accompagnement auprès de lui.

La directrice de l'établissement, l'éducatrice de jeunes enfants et la psychomotricienne sont des personnes ressources pour échanger avec les parents sur des situations complexes. Des rencontres peuvent être proposées, en dehors de la présence de l'enfant, afin que la parole soit libre. Le bureau de la directrice représente un lieu neutre pour aborder des sujets sensibles et importants pour les familles.

##### b) l'information et l'implication des parents

L'équipe a le souhait d'associer les parents à la vie de l'établissement et à la vie de l'Association, en les informant au moyen de divers supports de communication : affichages, panneaux d'informations, photographies, courriers...

La place des familles au sein de l'association est importante. Nous invitons les parents à participer à la vie de la collectivité et de l'association : présence à la réunion de fonctionnement et à l'Assemblée Générale, accompagnement lors d'activités et sorties proposées aux enfants, possibilité d'intégrer le bureau de l'association (présidente, secrétaire, trésorier...).

Au cours l'année, différents temps festifs sont programmés (fête de Noël, fête d'Eté...) auxquels les parents peuvent s'impliquer.

## II. L'accompagnement éducatif de l'enfant

### 2.1 L'accueil inclusif

Accueillir des enfants en situation d'handicap (polyhandicap, moteur, mental ou sensoriel) est une chance afin de favoriser le « vivre ensemble », l'entraide, la tolérance et l'empathie de chacun. Pour cela, un projet personnalisé est réalisé pour permettre une meilleure inclusion et un épanouissement des enfants au sein de la crèche. Nous favorisons également le développement de leur autonomie en fonction de leurs capacités. A ce titre, plusieurs aménagements peuvent être mis en place :

- Au niveau spatial : modification dans la disposition des tables, des barrières, mise en place d'un lit bulle pour permettre une meilleure contenance et sécurité.
- Au niveau temporel : modification des horaires de repas, de sieste, afin de s'adapter au rythme et fatigabilité de l'enfant.
- Mise en place d'outils pour favoriser l'autonomie : langage des signes, chaises ergonomiques, ...
- Accompagnement soutenu d'un adulte : lors des temps de repas, des soins corporels, de jeux, ...

La psychomotricienne joue un rôle important dans l'accueil d'enfants en situation d'handicap. En effet, par ses compétences, elle observe et adapte l'environnement, elle guide les équipes. Elle fait également le lien avec les partenaires extérieurs (médicaux, MDPH, ...) afin d'être au plus près des besoins de l'enfants et permettre à l'équipe une prise en charge plus aidante.

Un accompagnement auprès des familles est réalisé afin de les soutenir dans les démarches, dans la réorientation vers d'autres professionnels (médicaux, psychologique, ...) et d'être une écoute bienveillante et pédagogique.

Enfin, une pédagogie est faite afin d'expliquer aux enfants et aux familles le handicap, la différence dans une finalité de « vivre ensemble ».

### 2.2 L'accompagnement de l'enfant

La posture professionnelle est l'articulation entre des valeurs, un savoir, un savoir-faire et un savoir-être. La posture professionnelle fait l'objet d'une réflexion d'équipe commune.

#### ***Qu'est-ce qu'une valeur individuelle ?***

Une valeur est ce qui structure une personne, ce sur quoi elle s'appuie pour fonder ses actions. La valeur est le socle, la base de la pensée d'un individu, elle est en quelque sorte un carburant. La valeur est intrinsèque, ce qui signifie qu'elle appartient en propre à la personne et est indépendante des facteurs extérieurs. Une valeur représente ce qui pour chacun d'entre nous est essentiel dans nos actions, dans notre manière d'être dans la relation.

Au sein de la pratique, l'équipe s'appuie sur des valeurs collectives communes afin de guider son accompagnement de l'enfant et des familles.

***Qu'est-ce qu'une valeur commune ?***

L'équipe des Acacias se rassemble autour de valeurs qui cimentent son approche pédagogique. Les valeurs communes sont celles que les professionnels ont déterminées en commun et ont jugées acceptables pour le groupe. Elles sont le lien qui unit l'équipe autour d'une pratique collective. Il y a un véritable engagement des professionnels envers les valeurs collectives. Ainsi, elles donnent du sens et fédèrent l'équipe.

Dans une pratique professionnelle, les valeurs sont le produit de la manière dont on s'approprie les savoirs et les savoirs faire.

***Qu'est-ce qu'un savoir ?***

Il s'agit de l'ensemble des connaissances acquises par l'apprentissage (études, formations, lectures...) et l'expérience. Le savoir a une reconnaissance professionnelle (diplômes, fonctions...). Il évolue selon une époque donnée.

***Qu'est-ce qu'un savoir-faire ?***

Le savoir-faire est au carrefour du savoir et de la pratique. C'est donc l'habilité à mettre en œuvre ses connaissances acquises et son expérience professionnelle.

Le savoir-faire représente l'action concrète que le professionnel va mener en s'appuyant sur les protocoles et les procédures en vigueur.

Le savoir et le savoir-faire sont des compétences techniques.

***Qu'est-ce qu'un savoir être ?***

Il représente les compétences relationnelles et humaines qui reflètent la manière dont l'individu réagit dans l'environnement professionnel.

***Valeurs de l'équipe professionnelle :***

Ces dernières seront déterminées, avec l'équipe, à la rentrée 2020-2021.

L'accompagnement professionnel permet à l'enfant de poursuivre son éveil, ses apprentissages, sa quête identitaire et sa socialisation.

Le professionnel est un repère pour l'enfant ; il offre un cadre contenant et un environnement sécurisé par sa disponibilité, son écoute, son accompagnement verbal, visuel et/ou gestuel. Notre positionnement professionnel s'inscrit dans la congruence et engage dans le vivre-ensemble.

Nous ajustons notre manière de nous comporter, de penser et d'interagir selon l'environnement et les personnes que nous côtoyons. Le positionnement professionnel demande à l'équipe d'adopter une implication distancée en prenant conscience du langage émotionnel des familles. Lors d'échanges chargés en émotions, le professionnel tend à ajuster la distance inhérente à la posture professionnelle afin d'accueillir et de communiquer au mieux avec le parent.

Notre positionnement professionnel, flexible et disponible, guide l'enfant vers l'autonomie.

### 2.3 La verbalisation auprès des enfants

L'équipe communique avec l'enfant dans un langage pédagogique, des mots simples et adaptés. Le professionnel se met à hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui afin de capter son attention et ainsi favoriser les échanges et les interactions.

Mettre des mots sur les situations permet à l'enfant de situer le sens de ce qu'il perçoit de son environnement (de mieux comprendre son environnement OU de percevoir le sens de ce qu'il observe de son environnement). La verbalisation permet à l'enfant d'avoir une représentation sécurisante des événements abstraits ou incompris.

Pour accompagner l'enfant dans ses apprentissages, le professionnel privilégie les formules alternatives, langage positif, plutôt qu'un langage de négation.

### 2.4 L'accompagnement des émotions de l'enfant

L'enfant est un être d'émotion. Il s'exprime sans filtre, de manière intense et par l'émotion, il dit quelque chose de son besoin.

L'enfant a besoin de l'accompagnement de l'adulte pour ne pas être envahi et débordé par ses affects, pour canaliser son énergie, pour apprendre à exprimer ses besoins de manière socialement acceptable, pour savoir qu'il ne court pas de danger en se laissant aller à ce qu'il ressent. L'enfant ne possède pas encore les outils mentaux pour gérer efficacement ce qu'il vit.

L'équipe tend à donner un sens aux émotions de l'enfant. En observant la communication préverbale du tout-petit, le professionnel parvient à décrypter l'émotion de l'enfant. En effet, c'est par son corps et ses gestes, que l'enfant manifeste l'émotion qui le traverse.

L'équipe observe les réactions de l'enfant, met des mots sur ce qu'il vit et lui propose, en fonction de ses besoins, un moment ressource, un accompagnement ajusté à ce qu'il manifeste. Accompagner l'enfant dans son émotion, c'est lui donner les moyens d'identifier ce qu'il vit, de comprendre ce qu'il ressent, d'évacuer la tension émotionnelle pour parvenir à l'apaisement.

Prendre en compte les émotions participe à la construction de l'estime de soi chez l'enfant.

L'enfant teste ses compétences, ses capacités, sa place dans le monde. Les limites du monde vont jusqu'à celles que définit l'adulte. Le professionnel est garant du cadre fondé sur les règles du vivre-ensemble.

L'équipe ne dit pas qu'un enfant est « méchant », mais que son geste n'est pas acceptable. La personne de l'enfant n'est donc pas engagée dans une remise en question mais c'est l'intentionnalité de son action qui est réprimée.

Cette approche éducative, issue d'un travail d'équipe collaboratif, permet d'éviter les interprétations et d'accompagner l'enfant dans sa singularité.

### 2.5 La fonction des rituels

« Au quotidien, la crèche propose différents rituels lors de la journée. Ceci concourt à des repères, pour l'enfant, dans le déroulement de sa journée. Les imprévus mettent l'enfant dans une position d'insécurité. Les rituels vont lui permettre de développer sa capacité à anticiper. L'enfant n'a pas de pensées linéaires, il n'anticipe pas et est dans l'instant présent. Les temps de transitions sont difficilement gérables pour lui ; cette transition lorsqu'elle est « travaillée et ritualisée » lui permet de se dire je passe d'un état à un autre, il sait qu'il va se passer quelque chose. Le rituel va permettre de sécuriser l'enfant, de le rassurer émotionnellement. L'enfant va aussi pouvoir se situer concrètement dans l'espace-temps et ainsi construire ses représentations temporelles car le jeune enfant n'a pas encore la notion de temps. »

Ainsi, chaque matin, lorsque les accueils sont terminés, tous les enfants sont invités à se regrouper dans l'univers cocooning, dans et à proximité de la cabane, avec les professionnels présents. Une chanson nommant et saluant tous les enfants du groupe, un par un, est entonnée. Les plus petits qui dorment dans le dortoir sont salués également. Les enfants qui ne souhaitent pas participer à ce temps chansons, peuvent continuer leur jeu dans les différents univers. Néanmoins, ils participent tout de même, de façon passive, à ce moment qui entérine le début de la journée. S'ensuit une autre mélodie qui énumère l'équipe présente ce jour-là. Puis, un verre d'eau est proposé.

Le deuxième rituel est instauré avant le repas. Un professionnel se munit d'un tambour, déclame un puissant « Ahou ! » et tape avec énergie à deux reprises sur l'instrument. Les enfants sont invités à participer et à joindre leurs mains au-dessus de leur tête pour accompagner leur « Ahou ! ». Ce rituel va permettre aux enfants de décharger une certaine énergie avant de s'installer à table pendant une quarantaine de minutes. C'est un temps de passage d'une activité au repas. L'équipe et les enfants prennent le temps de se souhaiter « bon appétit » en chanson.

Le troisième rituel se situe après le repas. L'équipe réaménage le pôle moteur en un espace « cocooning » afin que les enfants puissent se préparer sereinement à la sieste. Ainsi, les volets sont légèrement baissés afin de réduire la luminosité et créer un espace apaisant. Aussi, cela permet une transition plus douce avec la pénombre et le calme du dortoir. Les enfants se préparent psychologiquement à leur temps de repos.

Le quatrième rituel s'instaure avant le goûter. Une musique entraînante et dynamique, en lien avec le thème de l'atelier Marmiton du mois, est écoutée. Les enfants sont invités à danser s'ils le souhaitent. Le « Ahou ! » est de nouveau réalisé suivi d'une chanson pour se souhaiter un bon appétit.

## **III. L'accompagnement vers l'autonomie de l'enfant**

*« Etre autonome [...], c'est avoir du plaisir à faire par soi-même, à découvrir ses capacités, à se les approprier et exprimer son potentiel personnel. » - La libre exploration éducative, page 289.*

Le projet de l'itinérance ludique favorise l'autonomie par le choix qu'il offre à l'enfant. Ce dernier fait appel à sa propre capacité décisionnelle pour orienter ses découvertes, ses explorations. L'enfant est créateur, acteur, libre de choisir l'univers ludique dans lequel il va s'investir.

« Favoriser et soutenir l'enfant dans son autonomie, c'est lui apporter juste l'aide dont il a besoin, sans exiger qu'il le fasse s'il n'en a ni l'envie, ni l'énergie. Il s'agit d'un processus dans lequel l'enfant est un partenaire actif qui décide du moment pour lui de faire seul. », La libre exploration éducative, page 289.

En étant autonome, l'enfant acquiert une confiance en lui et devient capable de réfléchir et d'agir par lui-même. Il construit son identité, affine ses goûts, prend conscience de ses capacités au sein de l'environnement collectif.

### 3.1 La sécurité affective de l'enfant

Tout-petit, l'enfant a besoin d'être reconnu, de se sentir porté, d'être considéré par l'adulte. Soutenu par le regard bienveillant de l'adulte, l'enfant prend confiance et s'engage dans l'exploration de son environnement avec une vitalité découvreuse.

Aux Acacias, le portage psychique a une place importante dans notre pratique professionnelle dans une situation où l'enfant va manifester une émotion qui est envahissante et le met en tension, une tension qu'il n'a pas la capacité d'identifier.

Dans ce moment-là, L'adulte met des mots sur ces observations de l'enfant et sur ce qu'il manifeste. L'adulte met à disposition de l'enfant « son appareil psychique » pour donner accès à la lecture des émotions.

Le portage psychique consiste à mettre des mots sur ce que l'on observe de l'enfant.

Pour cela, il faut des connaissances, les professionnels ont des compétences pour identifier ce que peut vivre l'enfant. La verbalisation de nos observations est la reconnaissance de ce que l'enfant est en train de vivre. C'est un leurre de penser que nous avons des réponses car nous ne sommes pas à la place de l'enfant, mais reconnaître/ signifier que l'enfant est « émotion » est important (Boris CYRULNIK).

Le portage psychique consiste à verbaliser ce que l'enfant vit. Nous décrivons ce que l'enfant manifeste et aussi, nous lui transmettons notre confiance et notre foi en ses ressources (« tu es capable », « tu as les ressources pour y arriver »). Nous installons ainsi, un début d'accompagnement à l'autonomie.

Entre chaque exploration et apprentissage, l'enfant peut manifester le besoin de revenir à son « port d'attache », à la crèche symbolisée par le professionnel, pour se ressourcer.

Les acquisitions de chaque enfant sont successives et progressives. La maturation physique et psychique dépend de la temporalité de chaque enfant, c'est-à-dire que chaque enfant prend le temps qui lui est nécessaire pour se développer. Le professionnel valorise les découvertes et l'évolution de l'enfant.

Ce dernier, en pleine construction psychique, teste et expérimente. Sa sécurité affective est conférée par l'immuabilité des limites de son environnement. Aux Acacias, les règles du vivre-ensemble représentent le cadre fondamental des pratiques professionnelles. L'équipe guide l'enfant dans cet

apprentissage et est garante du cadre contenant pour le groupe comme pour chaque enfant. Le professionnel fait preuve de patience, de respect et conforte l'enfant dans l'acquisition de ses compétences.

➤ **L'objet transitionnel**

Bien que la maison et la crèche soient différentes, nous accordons une importance à assurer une continuité et à proposer des repères à l'enfant. L'objet transitionnel est choisi par l'enfant, lorsque ce dernier en ressent le besoin. Il le sécurise et le rassure.

**\*Le « doudou »**

Il est un véritable compagnon de vie qui expérimentera toutes les situations et émotions vécues par l'enfant. Aux Acacias, le doudou est à disposition de l'enfant.

**\*La tétine/le pouce**

Le besoin de succion est physiologique jusqu'à 6 mois. Au-delà, il ne représente plus un instinct mais un besoin de réconfort, un consolateur. C'est l'une de rares ressources dont dispose de manière autonome un jeune enfant jusqu'à sa deuxième année pour venir à bout d'une tension, pour se protéger, se réconforter. Chez les enfants, ce besoin est représenté par la tétine/sucette ou le pouce.

Aux Acacias, les sucettes/tétines sont disposées à hauteur d'adulte.

Les professionnels accompagnent les enfants vers une séparation douce avec leurs objets transitionnels. L'équipe est à l'écoute des besoins de l'enfant.

### 3.2 Les besoins physiologiques, le rythme et les besoins de l'enfant

#### a) Les soins à l'enfant

Lors des soins la relation est privilégiée. Cet échange individualisé permet d'accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques (ex : parties du corps nommées, sensations observées exprimées...).

Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant plus grand et de le rendre acteur, le professionnel le sollicite pour qu'il participe à son soin (préparation du matériel, habillage/déshabillage, lavage des mains...).

➤ **Le change**

Aux Acacias, deux types de change sont pratiqués, selon le stade de développement psychomoteur de l'enfant :

Le change se fait allongé pour les enfants n'ayant pas acquis la marche et pour les selles.

Le change se fait debout, uniquement, lors d'urine pour les enfants dont la marche est acquise. L'enfant est invité à utiliser un gant pour se nettoyer et à jeter sa couche.

Le professionnel est à l'écoute de ce que manifeste l'enfant : il peut arriver que l'enfant refuse l'instant précis où l'adulte lui propose d'aller en salle de change (enfant centré sur sa préoccupation). Ce moment peut être différé, dans la mesure du possible.

La salle de change est aussi un lieu d'échange et d'interaction entre les enfants. Des phénomènes d'imitation sont observés notamment lors de l'acquisition du contrôle sphinctérien où les enfants s'entraînent mutuellement et progressent entre pairs (utilisation du pot, des toilettes).

➤ Le contrôle sphinctérien ou l'acquisition de la propreté

L'apprentissage du contrôle sphinctérien est progressif (couche, pot, wc).

Le contrôle sphinctérien est une acquisition psychomotrice de l'enfant tout comme la marche, la station assise, la course.... Elle dépend de la maturation neuromotrice (neurologique et motrice) et psychique : l'enfant doit être prêt dans son corps et dans sa tête. Le contrôle sphinctérien est acquis lorsque l'enfant peut être attentif à ses sensations internes, savoir les analyser et donc décider quand il lui est nécessaire d'aller aux toilettes (et pas seulement quand l'adulte le lui dit). Il s'agit d'ailleurs d'un besoin physiologique et non d'une envie.

Le contrôle sphinctérien est un stade important pour l'enfant et à forte portée symbolique pour son parent. Pour ce dernier, son enfant devient « un grand ».

L'enfant est autonome et libre de gérer ses allers et venues aux toilettes. Dans cet apprentissage, des oublis peuvent arrivés. Le professionnel tend à accompagner l'enfant avec un langage positif lors de ces situations. Le professionnel est à l'écoute des demandes de l'enfant. Si ce dernier a le souhait de ne pas mettre de couche, ou, à l'inverse, en demande une, l'équipe est attentive à respecter ce choix.

➤ La santé de l'enfant

L'inclusion est une valeur phare au sein de notre établissement. Nous accueillons des enfants en situation de handicap et/ou présentant des problèmes de santé et ajustons nos pratiques professionnelles pour respecter la singularité de chacun. L'équipe s'engage à offrir un accueil de qualité à chaque enfant.

b) Le repas

Le repas est un moment fort dans la journée de l'enfant, riche d'échanges entre le professionnel, l'enfant et à terme ses pairs.

L'équipe suit l'introduction des aliments, réalisée au domicile familial, jusqu'au un an de l'enfant. Le repas se compose de produits variés : laitier, céréalier, protéine, féculent, légumes et fruits. Les quantités et la variété des aliments suivent les préconisations des organismes de santé publique. Le cuisinier prépare les repas en prenant en compte les régimes spécifiques d'ordre médical ou liés à des convictions culturelles auquel cas la crèche ne propose pas de substitut. Le cuisinier élabore les menus selon les saisons et les festivités en cours et diffèrent selon l'âge de l'enfant (un menu pour les grands et un pour les plus petits). Les menus sont affichés dans l'atrium.

➤ La découverte des aliments

Dès son plus jeune âge, l'enfant va être initié à de nombreuses découvertes :

- l'éveil des saveurs : salé, sucré, amer ou acide. Dans le contenant alimentaire, les aliments sont séparés pour permettre à l'enfant une découverte visuelle et gustative.

- la découverte des textures : liquide, solide, crémeux, mixé ou en morceaux. Le cuisinier varie les propositions de menus : soupe, purée, gratin...

- la découverte de sensations : chaud, froid ou tiède. Le cuisinier propose des aliments qui se déclinent sous différentes formes : brocolis en salade ou en plat chaud, lait chocolaté...

Les professionnels invitent les enfants à goûter l'ensemble des aliments. Pour autant, lorsqu'un enfant refuse un met et/ou ne souhaite pas finir son assiette, son choix est respecté.

➤ L'évolution du temps de repas selon le développement psychomoteur global

Ce temps suit le développement psychomoteur de l'enfant. L'équipe s'adapte aux besoins de l'enfant en ajustant ses propositions d'installation et d'accompagnement.

Pour l'enfant n'ayant pas acquis la position assise, le repas peut être donné dans les bras du professionnel ou dans un transat, selon les habitudes de l'enfant et ce que le professionnel observe de lui.

Une fois la station assise acquise, l'accompagnement du professionnel reste individuel même si le support d'installation diffère (chaise à tablette, assise basse). A cette période, l'enfant commence à être acteur de son repas.

Selon la morphologie et l'autonomie (physique : dextérité et affective : contenance) de l'enfant, il pourra s'installer à table, pour un repas collectif. Au cours de ce temps, l'enfant est invité et encouragé à mettre son bavoir seul, à prendre son verre personnel, à retirer l'opercule du yaourt/compote, à se nettoyer le visage et les mains à l'aide d'un gant puis le déposer dans une bassine...

➤ L'évolution du temps repas selon l'autonomie de l'enfant et le développement de la motricité fine

Une fois la diversification alimentaire débutée, l'enfant a besoin de toucher les aliments avec ses doigts/mains pour sentir leur texture, leur odeur. C'est également, par ce biais, que la coordination oculomotrice (lien entre main et bouche), se perfectionne.

Plus tard, l'adulte peut proposer à l'enfant un repas en double cuillère : une pour l'enfant et une pour le professionnel. L'enfant affine sa gestuelle et gagne en autonomie.

L'enfant s'éveille à de nouvelles découvertes culinaires. L'équipe l'accompagne dans sa curiosité et favorise son éveil par l'apport de nouveauté dans le respect de ses capacités physiologiques (mastication, déglutition ...) : une banane est proposée en rondelle, écrasée ou en salade de fruits.

L'équipe multiplie les propositions ludiques pour faire découvrir les aliments aux enfants et leur donner envie : découverte d'un fruit en le pelant et le coupant en présence du groupe d'enfants, sorties au marché, organisation d'un atelier cuisine, proposition de lectures ou de jeux en lien avec l'alimentation.

➤ Le repas collectif : un moment de convivialité

Le repas collectif est un vecteur fort de la socialisation : les enfants partagent un espace et un moment de proximité avec leurs pairs. Les enfants y intègrent certaines règles collectives : venir s'asseoir, attendre son tour...

Le repas se déroule dans un espace mitoyen à la cuisine ou dans l'atrium.

A l'heure du repas, l'enfant est libre de venir manger lorsqu'il le souhaite : que ce soit au premier service ou au suivant. L'enfant choisit sa place à table, le professionnel est assis à hauteur des enfants, offrant un accompagnement adapté à chacun.

L'ambiance détendue et conviviale, permet de privilégier les échanges entre le cuisinier, le groupe d'enfants et le professionnel. L'émulation du groupe entraîne une imitation entre pairs, ainsi, il n'est pas rare de voir qu'un enfant accepte de manger un aliment qu'il refuse pourtant chez lui.

c) Le sommeil

➤ La fonction du sommeil

Indispensable pour le développement et le bien-être, c'est pendant le sommeil que l'enfant que son cerveau organise sa pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. Par conséquent, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activités d'éveil et de découvertes sensorielles.

Les besoins de sommeil sont différents selon l'âge et le développement de l'enfant. Pour autant, le rythme de sommeil est propre à chaque enfant.

La qualité et la quantité du sommeil peut varier selon l'environnement ; les enjeux affectifs, les stimulations (sonores, visuelles...) n'étant pas les mêmes d'un lieu à un autre. Selon l'état de fatigue de l'enfant et les sollicitations de la journée, la durée de la sieste peut être plus ou moins importante.

➤ Le sommeil à la crèche

A la crèche, l'enfant peut présenter un rythme de sommeil différent de celui de la maison.

Les rituels et habitudes de l'enfant (doudous, veilleuse...) sont respectés, dans la mesure du possible, et selon le cadre de la collectivité. Le doudou doit être adapté à l'enfant et fonctionnel pour la collectivité (taille, petits éléments type pile à proscrire).

L'équipe ajuste son positionnement selon les besoins de l'enfant et selon ce qu'elle observe de lui (signes de fatigue, maladie, informations données par la famille...). La présence de l'adulte, rassurante et contenante, est parfois nécessaire lors de l'endormissement d'un enfant. Le professionnel ne diffère pas un coucher ou ne réveille pas un enfant par rapport à la prise d'un repas.

Les dortoirs, sont des lieux calmes, plongés dans la pénombre, dans lesquels l'enfant peut se ressourcer ; que ce soit pour dormir ou se reposer.

Le premier, aménagé de lits à barreaux nominatifs, est destiné aux plus jeunes enfants. Le second, composé de couchettes nominatives, est réservé aux enfants plus grands dont le coucher est souvent collectif. Un professionnel est présent auprès du groupe jusqu'à l'endormissement du dernier enfant. La porte du dortoir est laissée ouverte ainsi, à son réveil, l'enfant est libre de se lever dès qu'il en ressent le besoin.

## IV. L'éveil de l'enfant au quotidien

Le jeu en général occupe une grande part de la vie quotidienne du jeune enfant. L'enfant apprend par le jeu, l'action, la manipulation, l'expression, l'observation et l'écoute. Durant la journée, l'enfant a accès à de nombreux jeux mis à sa disposition. Il est libre du choix de ces derniers et de la manière dont il veut les investir. Il peut également décider à certains moments, de ne pas jouer et de se laisser aller à la rêverie... Rappelons que cela est tout aussi important que l'action !

**« L'enfant apprend et nous montre le chemin. Il nous renseigne sur ce qui l'intéresse et nous enseigne ce qu'il est ».**

### 4.1 La motricité libre

L'équipe s'appuie sur le concept de « motricité libre » d'Emmi Pickler. Ainsi, nous offrons à l'enfant un espace afin qu'il puisse découvrir ses capacités psychomotrices de manière libre et autonome. Il devient acteur de son corps, de ses mouvements et ses possibilités. Grâce à la maturation neurologique, à l'expérimentation et la répétition, l'enfant va élargir sa palette d'habileté psychomotrice. La répétition est un élément récurrent dans le développement de l'enfant, ainsi il est important de ne pas précipiter les étapes. Les professionnels offrent à l'enfant le temps qui lui est nécessaire, en effet, un jeune enfant n'est pas installé dans une position si celui-ci ne l'a pas acquise. Une attention particulière est portée aux transitions d'une position à une autre.

Nous portons notre regard plus sur la qualité du développement que sur la précocité.

Nous savons aujourd'hui que la qualité des appuis a une importance dans le développement. Ils permettront une meilleure équilibration, coordination, intégration du schéma corporel, ... au sein de la crèche, nous favorisons au maximum les pieds nus, un support dur, des activités sensorielles...

L'adulte assure un espace sécurisant afin que l'enfant puisse s'y mouvoir de manière libre et sereine.

La motricité libre offre à l'enfant une meilleure conscience de son corps et donc une confiance en lui et en ses capacités.

### 4.2 La fonction du jeu pour l'enfant

L'aménagement de l'espace permet à l'enfant d'expérimenter ses moments de jeux, seul au milieu du groupe.

#### **L'aménagement de l'espace :**

Les professionnels mettent à disposition de l'enfant un environnement facilitateur lui permettant de prendre conscience de son corps et de ses compétences : casier et matériel à hauteur de l'enfant en salle de changes par exemple, divers miroirs afin qu'à différents moments de la journée, l'enfant puisse observer son corps, ses efforts, sa démarche...

L'aménagement de l'espace offre à l'enfant l'opportunité de se reposer, de s'allonger, de lâcher-prise dans un endroit spécifique : la cabane par exemple. L'espace est articulé d'une façon à ce qu'il permet à la fois des jeux d'exercices corporels (sauter, grimper, faire de l'équilibre) et les jeux symboliques il y a donc des espaces plus grands ouverts et des espaces plus protégés et divisés.

#### 4.3 Les pôles ludiques

L'enfant a besoin d'espace pour s'affirmer, s'épanouir, grandir et se socialiser.

L'exploration des univers ludiques permet à l'enfant de construire son identité et de forger une confiance en lui et en l'adulte. Elle facilite également les rencontres entre les enfants d'âges différents et privilégie les possibilités de jeux en favorisant la coopération, l'entraide, la négociation et la communication entre les enfants et les adultes.

➤ L'espace des tout-petits :

C'est un espace sécurisé qui permet à l'enfant de faire des découvertes par lui-même et d'explorer en toute confiance. Les jeux sont mis à sa disposition toute la journée afin qu'il expérimente, découvre, prenne plaisir (éveil sensoriel, livres en tissu...) enfants grandissants plus l'espace s'ouvre à l'enfant pour découvrir son environnement.

➤ L'univers motricité :

C'est un espace qui permet à l'enfant d'expérimenter son corps et ses compétences : l'enfant a la possibilité de sauter, grimper, glisser, rouler et faire ses propres expériences. Accessible en permanence à tous les enfants, l'espace moteur se compose de matériels permanents et d'autres proposés en alternance car la nouveauté est attractive pour l'enfant.

➤ L'univers symbolique :

Le jeu symbolique apparaît au cours de la deuxième année. La plupart des jeux symboliques mettent en œuvre des mouvements et des actes complexes. Ils sont à la fois sensorimoteurs et symboliques. Les fonctions du jeu symboliques s'écartent de celles des jeux d'exercices, l'enfant recherche une compensation, la réalisation d'un désir, la régulation d'un conflit, une façon pour l'enfant de se soustraire à la réalité ou faire se rejouer avec son imaginaire une situation. L'enfant peut détourner les objets pour raconter une autre histoire.

➤ L'univers de l'imitation :

L'enfant imite l'adulte en jouant à la poupée, au docteur, etc. Il joue à faire semblant, ce qui lui permet de reproduire et de mieux comprendre certaines situations qu'il vit au quotidien. L'enfant s'imprègne en reproduisant ce qu'il observe du monde qui l'entoure. L'imitation intervient au cours de la deuxième année, elle a une fonction d'apprentissage.

➤ L'univers de construction :

Il permet à l'enfant d'apprendre à créer des ensembles par la combinaison d'objets les uns dans les autres. L'enfant construit mais son plus grand plaisir c'est aussi de détruire. Mais avant cela, ce que recherche l'enfant c'est remplir, vider et transvaser d'où la nécessité de proposer avec les jeux de construction des ustensiles comme des boîtes et des bassines.

➤ L'univers de manipulation :

Manipuler des matières comme la semoule, la terre, le sable, va permettre à l'enfant de « patouiller » et de découvrir les oppositions, les régularités, les notions de quantité. Manipuler des objets comme les bouchons, les tissus, les papiers, les pinces à linge, toutes sortes d'objets qui peuvent être récupérés et recyclés, va permettre à l'enfant de chercher à explorer, à combiner, à sérier, à identifier et expérimenter les possibilités d'association selon les formes et les tailles.

➤ L'univers cocooning :

C'est un espace qui permet à l'enfant de se reposer, de se ressourcer selon ses besoins. Il est aménagé de coussins, peluches, lumières, musique. L'enfant a besoin par moment de se soustraire du groupe et un espace reposant lui permet de s'isoler, de récupérer ou de s'assoupir dans un espace cocooning rassurant et confortable.

#### 4.4 Les enrichissements ludiques

Pour favoriser la découverte et l'éveil de l'enfant, l'équipe propose dans la journée, de la nouveauté dans les pôles ludiques déjà mis en place mais également « des boîtes à découvertes ». Ces enrichissements ludiques divers et variés peuvent contenir un ensemble d'objets collectés ou prêtés par les professionnels et les familles : balles, foulards, plumes, objets liés à une thématique (ferme, cirque, saison, fête, couleurs, matières, bruits, ce qui brille). L'intérêt pour chacun est de découvrir ce que l'enfant en fait, comment il exploite les ustensiles, comment il réagit et interagit avec le groupe.

Selon un planning, les parents peuvent être présents sur ce temps d'animation pour partager avec les enfants et les professionnels ces instants de découverte.

#### 4.5 Les ateliers langage

Bien qu'encre en réflexion au sein de l'équipe pour davantage formaliser ces temps, l'équipe favorise la prise de parole dans les petits groupes d'enfants lors des activités, des jeux., l'enfant apprend ainsi plus vite à parler dans des situations de vie ou d'imitation de vie en présence de l'adulte qui le sollicite à s'exprimer.

Pendant le jeu, l'enfant vit des émotions, l'adulte met en mot ce que l'enfant manifeste et permet à l'enfant de mémoriser des mots sur ce qu'il ressent et acquiert ainsi le langage.



#### 4.6 L'éveil à l'art et à la culture

La culture couvre le champ des possibles : de l'éveil à la créativité, la connaissance de soi et du Monde. La culture est un enrichissement intérieur et personnel. L'enfant met du sens, des mots sur sa pensée et ses ressentis grâce aux différents arts (littérature, musique, arts visuels, danse, sciences, ...). L'enrichissement culturel permet progressivement à l'enfant d'élargir sa connaissance de son environnement, du monde.

Grâce à la culture, l'enfant s'investit et se découvre. Il poursuit son apprentissage de lui-même autant d'un point de vue cognitif qu'émotionnel ou psychologique. Elle favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant, et construit le futur adulte.

L'éveil se fait par le biais des livres, de la musique, des ateliers Marmiton sur le thème des pays du monde (Italie, Maroc...). Les ateliers Anglais et Italiens sont également une opportunité de découvrir d'autres sonorités ou rythmes des mots.

La culture ouvre l'enfant à des valeurs de partage et de bienveillance. Cette approche pédagogique a pour objectif « le vivre ensemble ».

#### 4.7 La nature à hauteur d'enfant

Aux Acacias, l'immense jardin permet aux enfants de profiter de la nature en pleine ville. Les bénéfices de la nature sur l'enfant sont multiples. Elle favorise un bon développement psychique et cérébral. Dehors, l'enfant peut se ressourcer, s'isoler et se recentrer sur lui-même.

Tous ses sens sont en éveil :

- Sa vision est plus lointaine et l'enfant, contrairement à l'intérieur, fait l'expérience des reliefs.
- L'habilité de la main et l'habilité motrice sont en œuvre dans la découverte de l'environnement extérieur : cueillir une fleur, ramasser un bâton, arracher un brin d'herbe... Les enfants ont plaisir à ôter leurs chaussures et chaussettes afin d'expérimenter les différentes textures offertes par la nature.
- L'odorat est mis en exergue : l'enfant peut sentir l'odeur de l'herbe fraîchement coupée, de la terre humide, des arbres lors des brises légères...
- Toutes sortes de bruits sont perçus dans la nature : l'enfant profite du chant des oiseaux, du vent, du bourdonnement des insectes...
- L'enfant découvre le monde à travers sa bouche. Ainsi, il « goûte » la nature sous le regard bienveillant de l'adulte.



A l'extérieur, l'enfant est deux fois plus actif. Sa marche s'ajuste aux irrégularités du terrain. Le sol n'est pas plat, l'enfant s'essaye à prendre des risques. Il expérimente son équilibration, son anticipation, son adaptation...

Par ailleurs, les enfants développent des capacités sociales et une meilleure coopération. Ils instaurent des règles de jeux qui leurs sont propres, s'ouvrent à d'autres enfants plus facilement. Les relations deviennent plus spontanées, les enfants sont plus disponibles les uns pour les autres.

La nature va permettre à l'enfant de développer son imaginaire, sa rêverie. L'enfant peut se saisir du matériel (bâton, fleurs, terre, escargots...) à sa portée et créer selon son envie. L'équipe favorise cet élan créatif en soutenant les enfants dans leur « bricolage » (par exemple : Land 'Art).

Au contact de la nature, le cerveau « pousse » mieux : sa concentration, sa mémorisation et sa régulation émotionnelle sont meilleures.

Plus globalement l'enfant apprend à respecter la nature et prendre sa place au sein de celle-ci. Les activités de potager, tri des déchets et récupération des eaux de pluie sont un apprentissage à l'éducation citoyenne.

Les activités / sorties dans le jardin visent aussi à la compréhension de la nature et du cycle de vie d'un être vivant (jardin- les saisons et sa fonction dans son environnement.



## V. La vie institutionnelle

### 5.1 L'équipe et son organisation

#### a) Les professionnels

L'équipe est composée de professionnels de la petite enfance, de formations et d'expériences différentes. Cette pluridisciplinarité génère une richesse de points de vue, d'échanges et de sensibilités. Le travail d'équipe se bâtit sur la réflexion et l'émulation collective.

Nos formations définissent nos statuts au sein de l'établissement, ce qui implique différents niveaux de responsabilités.



**La directrice**, titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants, elle est chargée de la gestion et de l'organisation de l'établissement. Elle assure la gestion de l'équipe et est garante de l'application du projet éducatif et pédagogique.



**Une éducatrice de jeunes enfants et une psychomotricienne**, qui sont chargées de l'accompagnement des professionnels et des enfants tout au long de la journée. Elles assurent la continuité de direction en l'absence de la directrice. Elles sont garantes du projet éducatif et pédagogique et sont un soutien à la parentalité.



**Une psychomotricienne**, A partir de jeux sensori-moteurs, elle amène l'enfant à prendre conscience de son corps, de son environnement et de ses capacités.

Elle a un rôle de soutien auprès des parents et de l'équipe par une écoute bienveillante et professionnelle. Elle est référente des liens avec les partenaires extérieurs pour les enfants en situation de handicap. La psychomotricienne effectue des activités de stimulation sensorielle.



**Trois auxiliaires de puériculture** chargées plus particulièrement des soins quotidiens aux enfants dans un cadre harmonieux et sécurisant.



**Trois assistantes de crèche** qui participent au bien-être quotidien des enfants, avec la charge plus particulière de l'entretien du matériel et des locaux.



**Un cuisinier** qui élabore en accord avec la directrice les menus en tenant compte de l'équilibre alimentaire et des besoins nutritionnels des enfants.



#### **Le référent santé et accueil inclusif**

Un référent « santé et accueil inclusif » intervient ou est présent dans chaque établissement. Il travaille en collaboration avec les professionnels. Il conseille l'équipe en matière de santé du jeune enfant, il met en place les protocoles de santé en collaboration avec la direction, veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap.

Nous respectons les règles de déontologie (ensemble des règles et des devoirs régissant une profession) :

Nous sommes tenus par le secret professionnel : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi, ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris. Le secret professionnel s'impose dans les conditions établies par la loi.

L'équipe est garante du respect du projet éducatif et du bon fonctionnement quotidien de l'établissement.

L'équipe se rencontre lors de réunions d'équipe et d'analyse de la pratique : la réflexion commune permet d'instaurer une cohérence dans les pratiques professionnelles.

#### b) Les outils de communication

-> **Le cahier d'équipe** : présent dans la salle du personnel, ce cahier contient toutes les informations importantes pour l'organisation générale de l'établissement.

-> **Le cahier « d'unité »** : présent dans chaque unité, il permet de noter des informations nécessaires à l'accompagnement de l'enfant et de sa famille ainsi que l'organisation des activités du quotidien.

-> **Les feuilles de transmission** : présentes dans chaque unité, elles permettent à l'équipe d'inscrire les consignes données par les familles pour les mettre à disposition de l'équipe. Elles sont renseignées au cours de la journée et sont inscrits le déroulement de la journée de l'enfant, ses activités, son développement, ses réactions dans l'interaction avec les autres enfants...cet « outil » est un support d'échange avec la famille.

-> **Les outils de traçabilité** : ils permettent de responsabiliser le professionnel dans certains actes comme les traitements des enfants, soins divers à l'enfant ... afin de s'assurer de sa réalisation et de la qualité des actions.

### c) Les réunions

-> **Les réunions plénières**, à un rythme de 4 fois dans l'année, ce sont des rencontres où l'information circule concernant l'organisation globale de l'établissement, les projets. C'est également un espace de réflexions collectives sur différentes thématiques comme les émotions de l'enfant, la posture professionnelle ou encore les choix de projets pour l'enfant.

-> **Les réunions d'équipe**, lors de ces réunions, nous avons à cœur de travailler le sens et l'amélioration de nos pratiques et de nos actions auprès du jeune enfant et des différents acteurs de l'accueil. Il s'agit d'un processus qui consiste à décrire, mettre en commun et analyser un vécu professionnel et d'en faire une pensée collective.

-> **Les groupes d'analyse de la pratique**, un ou une psychologue anime ces temps de rencontre avec les professionnels, ils permettent d'échanger sur des situations rencontrées qui amènent un questionnement, des situations délicates qui nécessitent d'être échangées. La parole est libre et les échanges restent confidentiels.

-> **Les réunions éducatives**, chaque semaine, la directrice s'entretient avec l'équipe éducative composée de l'éducatrice de jeunes enfants et la psychomotricienne, c'est un moment d'échange sur la dynamique d'équipe, les besoins de l'équipe pour faciliter l'accompagnement de l'enfant, pour évoquer l'évolution des projets et planifier et organiser les activités, sorties.

## 5.2 Les projets institutionnels

### a) L'éveil à l'anglais et à l'italien

Cette activité a pour objectif de sensibiliser l'enfant à une autre langue, une autre musicalité du langage, elle permet aussi une ouverture culturelle. Elle se fait par le biais d'imagiers, d'histoires ou de chansons.

### b) L'accueil des stagiaires

Un partenariat existe entre différents instituts de formation comme l'IFSI d'Esquirol, l'école Rockefeller, l'ESSSE.

Possibilité d'intervention de stagiaires dans la réalisation d'un projet d'étude.

Accompagnement des stagiaires par l'équipe avec des rencontres fréquentes avec la directrice pour un point régulier et une évaluation des apprentissages pratiques.

## 5.3 Les activités et projets aux Acacias

### a) Le marché de Montchat

Des sorties sont programmées 1 fois tous les 2 mois, elles permettent aux enfants de découvrir les fruits et légumes de saison, de faire souvent une petite dégustation sur place avant d'en acheter pour le repas ou le goûter de la crèche. Cette petite expédition ravie les enfants qui partagent ces moments.

b) L'atelier Marmiton

Les ateliers sont planifiés sur l'année, les enfants prennent toujours du plaisir à mesurer, couper, verser, mélanger et surtout goûter les différents ingrédients utilisés pour la recette qui est définie selon la saison ou les projets de la crèche.

c) Les mots d'Eve

Eve organise ce temps de rencontre selon un thème lié au projet de la crèche ou à des événements de la vie quotidienne (la maladie, la séparation, l'école, un événement familial). L'équipe apprécie le professionnalisme et la bienveillance de l'intervenante qui parvient à captiver l'attention des enfants durant la durée de son intervention. Une bibliographie liée à la séance est proposée ensuite à l'équipe et aux parents.

d) Le projet passerelle

Proposé chaque année en juin, pour une dizaine d'enfants concernés par une entrée à l'école en septembre, les institutrices et parents s'accordent à dire que cette ou ces rencontres pour découvrir le concept de l'école est positif. L'enfant est accueilli à l'école avec ses camarades et est accompagné par un référent de la crèche ce qui lui permet d'intégrer et de découvrir en douceur les différents espaces et temps collectifs dans un climat de confiance.

#### 5.4 Les festivités

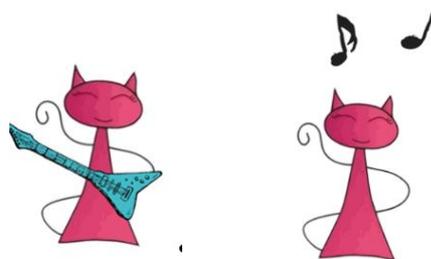
Pour maintenir un lien entre les équipes des 3 structures mais aussi pour faire se rencontrer les familles, nous organisons :

a) La Fête de Noël

Ce temps festif est le seul réel moment où les 3 établissements de l'association peuvent se retrouver et créer du lien entre parents, enfants et équipes. Les professionnels sont très investis et sollicités durant cette période, de par la proposition de stands mais surtout par le succès que remporte le spectacle de fin d'année

b) La Fête d'été

Différente d'une année sur l'autre, selon la thématique retenue par l'équipe, cette ½ journée remporte toujours beaucoup de succès. Les professionnels font preuve d'originalité et de talent. Petits et grands sont ravis de ces retrouvailles sur un temps qui sort du contexte et où règne la bonne humeur.



c) Les rencontres inter structures

Le carnaval : journée de fête où les enfants et les professionnels viennent déguisés et maquillés à la crèche. Un goûter festif clôture cette journée rythmée dès le matin par la musique.

La matinée, un petit groupe d'enfants est invité par la crèche Montchat Botté pour partager des activités avec les enfants de leurs secteurs, chaque enfant coopère selon son envie. Les parents sont sollicités pour accompagner les enfants à cette sortie ou pour confectionner des gâteaux, crêpes ou bugnes.



La chasse aux œufs aux Acacias : moment de partage où nous accueillons un groupe d'enfants de la crèche Montchat Botté. Les enfants sont tous très investis pour chercher dans le jardin les nombreux œufs cachés (œufs en chocolats ou œufs décorés). La matinée s'achève par la dégustation de cette cueillette.

## 5.5 la participation des familles

Les familles sont conviées à une réunion de fonctionnement à la rentrée en présence des membres du bureau et des professionnels pour découvrir l'association, en comprendre son fonctionnement et s'impliquer.

Lors de cette réunion, les différentes commissions d'animation leur sont présentées.

Ils sont invités à s'inscrire pour participer à la vie de l'association :

- commission Fêtes : fête de fin d'année, Chandeleur, fête de Printemps, kermesse, Halloween, etc...
- ateliers auprès des enfants : Marmiton, musique, psychomotricité, contes, danse, jardinage, etc...
- accompagnement aux sorties : marché, bibliothèque, maison de retraite, artisans de quartier, écoles etc...
- bricolage : petits travaux d'aménagement et de rénovation
- divers : courses, déchetterie, etc...

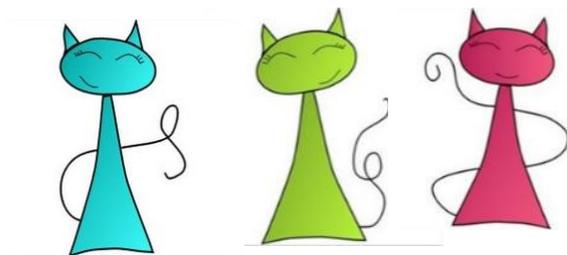
### En conclusion

L'objectif de ce projet a été de s'ouvrir davantage à l'enfant, partir de ses besoins et mettre à sa disposition un environnement apprenant pour lui, sécurisant où à sa guise, l'enfant part à la découverte de cet univers composé de pôles ludiques, dans un environnement sécurisé sous le regard bienveillant et stimulant des professionnels.

Ce projet a pris ses racines depuis cette fin d'année 2019 et début 2020 et comme tout projet, il est évolutif et fera l'objet d'un approfondissement ou réajustement selon l'évolution éducative en fonction des enfants et de leurs besoins.

Ce projet est un fil conducteur des pratiques professionnelles, il permet de garantir une cohésion dans l'accompagnement de l'enfant.

Ce projet permet aux familles de connaître ce que vit son enfant en crèche.



## **LES ANNEXES**

### **Annexe 1 :**

**Les fiches de poste de l'équipe d'encadrement des enfants :**

- 1- Le/la directeur (trice)**
- 2- L'adjoint (e) de direction**
- 3- L'éducateur (trice)**
- 4- Le/la psychomotricien(ne)**
- 5- L'auxiliaire de puériculture**
- 6- L'assistant ((e) de crèche**
- 7- Le/la cuisinier (e)**
- 8- Le/la chargé (e) logistique**

### **Annexe 2 :**

**La charte de l'accueil de l'enfant**

## Annexe 1

*DIRECTEUR (TRICE)***I. DESCRIPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

Le/La Directeur/trice est responsable d'un établissement (EAJE) de l'association. Il/Elle assure la mise en œuvre des missions de l'Établissement édictées par l'article R180-1 du décret du 1<sup>er</sup> août 2000. Il/Elle assure la direction de l'établissement en tenant compte des orientations définies par l'association. Il/Elle a sous sa responsabilité hiérarchique l'ensemble du personnel, il/elle en assure le management.

Le/La Directeur/trice est garant(e) de l'accueil des enfants et des familles dans un environnement sécurisé et sécurisant, bienveillant, et répondant aux besoins des enfants. Il/Elle assure des missions administratives, managériales et des missions opérationnelles concernant la sécurité de son établissement.

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Cadre

N+1 : Directeur (trice) Général (e)

N-1 : Adjointe de direction

N-2 : l'éducateur(trice) de jeunes enfants et l'ensemble du personnel

La délégation des fonctions est donnée à l'adjointe de direction qui prend la responsabilité de l'établissement en absence de la Direction.

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en relation avec le/la Directeur/trice générale, les directeurs (trices) des autres établissements et les professionnels de son établissement.

Travail en étroite collaboration avec le/la référent (e) santé, accueil inclusif ;

Relations Externes :

Familles des enfants,

Service Petite Enfance de la Ville de Lyon,

Protection Maternelle et Infantile (PMI),

CAF,

Partenaires,

Prestataires extérieurs / Fournisseurs,

---

## PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

---

### Management

-  Le/La Directeur/trice organise le travail de l'équipe, il/elle répartit la charge de travail sur les différents postes ;
-  Il/Elle gère le temps de travail et met en place des plannings en conformité avec les accords salariaux et la législation du travail ;
-  Il/Elle gère les absences et les remplacements ;
-  Il/Elle prépare les bilans annuels des professionnels et éventuellement la réalisation en collaboration avec le/la directeur (trice) général (e)
-  Il/Elle propose un plan annuel de formation continue avec réalisation d'un bilan
-  Il/Elle participe aux recrutements en partenariat avec le/la directeur (trice) général (e) et soumet son choix à son accord.
-  Il/Elle élabore en collaboration avec le/la référent (e) santé, accueil inclusif des protocoles de soins, d'hygiène et de conduite à tenir en situation d'urgence et veille à leur application ;
-  Il/Elle contrôle l'application par son équipe des procédures et protocoles mis en place par l'association.
-  Il/Elle contrôle le respect du règlement intérieur par l'équipe.
-  Il/Elle dynamise, supervise et évalue son équipe
-  Il/Elle anime, impulse et fait le suivi de l'évolution du projet éducatif ;
-  Il/Elle coordonne les équipes entre elles et avec les intervenants extérieurs ;
-  Il/elle met en place des réunions de réflexion (organisation, projets, thématique...)
-  Il/Elle accompagne son équipe dans la montée en compétences ;
-  Il/Elle s'assure de l'adhésion morale et professionnelle des équipes aux valeurs et projets ;
-  Il/Elle s'assure de la transmission des bonnes pratiques aux équipes de son établissement ;
-  Il/Elle forme les éducatrices de jeunes enfants à leurs missions de continuité de direction ;
-  Il/Elle assure un encadrement de proximité de son équipe afin de favoriser un comportement éducatif optimal.

### Gestion de l'établissement

-  Le/La Directeur/trice assure le suivi de la sécurité du bâtiment et des structures de jeux intérieurs et extérieurs ;
-  Il/Elle est responsable de la sécurité des biens et des personnes et met en place les procédures nécessaires ;
-  Il/Elle prépare les équipes aux situations d'urgence ;
-  Il/Elle est chargée des achats de matériels nécessaires à la vie courante et aux activités, en respectant le budget alloué. Si des travaux sont à effectuer, en collaboration avec Le/La Directeur/trice général (e), il/elle contacte les fournisseurs afin de faire établir des devis ;

-  Il/Elle fait des contrôles réguliers de la sécurité et de l'entretien des locaux.

### Gestion du public accueilli

-  Le/La Directeur/trice établit les inscriptions et l'admission des nouvelles familles ;
-  Il/Elle fait le suivi des présences et absences des enfants ;
-  Il/Elle organise l'accueil d'urgence ou l'accueil des enfants en situation de handicap ;
-  Il/Elle est responsable du bon déroulement des sorties des enfants ;
-  Il/Elle veille à la prévention des troubles de santé et de développement de l'enfant ;
-  Il/Elle dispose d'un pouvoir d'appréciation de l'état de santé de l'enfant et d'un pouvoir de décision pour le garder ou le rendre à la personne l'accompagnant en se référant aux protocoles mis en place dans l'établissement ;
-  Il/Elle s'assure du suivi médical effectué par les parents, et, à défaut, alerte le médecin de la PMI en collaboration avec le référent santé et accueil inclusif. Il/Elle signale au médecin du service de prévention Santé du Conseil général, tout accident grave survenu dans les locaux de l'établissement ou toute situation anormale de nature à mettre en danger la santé physique ou psychique de l'enfant ainsi que tout risque d'épidémie ;
-  Il/Elle soumettra en réunion de direction toute situation s'apparentant à de la maltraitance et selon la décision prise collégialement en avertira la PMI.

### Gestion Financière

-  Le/La Directeur/trice assure le suivi et la maîtrise des dépenses en s'appuyant sur le reporting ;
-  Il/Elle veille à la bonne gestion et utilisation des stocks ;
-  Il/Elle suit régulièrement les taux de facturation et les taux d'occupation de son établissement
-  Il/Elle assure le suivi du paiement des familles et fait les relances si nécessaire.
-  Il/Elle sensibilise son équipe éducative sur l'importance de maintenir un taux d'occupation optimal.

### Les relations avec les familles

-  Le/La Directeur/trice accueille les familles, les informe, les écoute, les conseille et apporte son soutien ;
-  Il/Elle établit les contrats d'accueil ;
-  Il/Elle organise des rencontres parents/équipe si nécessaire ;
-  Il/Elle contrôle le respect des règles de fonctionnement par les usagers ;
-  Il/Elle établit le planning prévisionnel des familles de l'année scolaire suivante suite aux préinscriptions réalisées, et ce en accord avec Le/La Directeur/trice général (e) ;

-  Il/Elle est chargé (e) de la tenue du dossier individuel et médical de l'enfant
-  Il/Elle est chargée (e) de la gestion des présences quotidiennes des enfants par saisie informatique.

### Participation à la vie associative

-  Il/Elle est membre associé avec voix consultative au conseil d'administration ;
-  Il/Elle rend compte au conseil d'administration du fonctionnement de son établissement ;
-  Il/Elle répercute les décisions du conseil d'administration auprès de l'équipe et des parents ;
-  Il/Elle est présente et rédige un rapport d'activité annuel à l'Assemblée générale de l'Association.

Par ailleurs, le/la Directeur/trice est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

*ADJOINT (E) DE DIRECTION***II. DESCRIPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

L'Adjoint (e) de Direction assure partiellement la fonction de direction de l'établissement d'accueil de jeunes enfants selon les orientations définies par l'association. Il/Elle assure la continuité de la fonction de direction en l'absence de la direction. Il/Elle a sous sa responsabilité hiérarchique l'ensemble du personnel, il/elle en assure le management.

L'Adjoint (e) de Direction est garant(e) de l'accueil des enfants et des familles dans un environnement sécurisé et sécurisant, bienveillant, et répondant aux besoins des enfants.

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Non Cadre

N+2: Directeur (trice) Général (e)

N+1 : Directrice de l'établissement

N-1 : l'éducateur(trice) de jeunes enfants et l'ensemble du personnel

La délégation des fonctions est donnée à l'adjointe de direction qui prend la responsabilité de l'établissement en absence de la Direction.

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en relation avec le/la Directeur/tice générale, les directrices des autres établissements et les professionnels de son établissement.

Relations Externes :

Familles des enfants,  
Service Petite Enfance de la Ville de Lyon,  
Protection Maternelle et Infantile (PMI),  
Partenaires,  
Prestataires extérieurs / Fournisseurs,

**PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS****Gestion d'équipe**

-  L'Adjoint (e) de Direction exerce un pouvoir hiérarchique sur le personnel ;
-  Il/Elle contribue à l'organisation des plannings du personnel en tenant compte des nécessités liées au droit du travail et au Service Prévention Santé et le soumet à l'avis de la direction générale ;

-  Il/Elle contrôle et conseille l'activité des professionnels en conformité avec les projets élaborés en commun avec la direction de l'établissement ;
-  Il/Elle contribue à la préparation de l'entretien individuel pour chaque membre de l'équipe ;
-  Il/Elle participe au recensement des besoins en formation continue en collaboration avec le/la directeur(trice) ;
-  Il/Elle contrôle le respect du règlement intérieur par l'équipe ;
-  Il/elle met en place des réunions de réflexion (organisation, projets, thématique...) ;
-  Il/Elle participe à la formation des éducateurs (trices) de jeunes enfants à leurs missions de continuité de direction ;
-  Il/Elle accompagne son équipe dans la montée en compétences ;
-  Il/Elle s'assure de l'adhésion morale et professionnelle des équipes aux valeurs et projets ;
-  Il/Elle assure un encadrement de proximité de son équipe afin de favoriser un comportement éducatif optimal ;
-  Il/Elle contribue à l'élaboration du projet pédagogique en collaboration avec la direction et il/elle le met en œuvre dans le cadre d'un travail d'équipe ;

#### **Fonction de référent santé et accueil inclusif**

-  L'Adjoint (e) de Direction élabore des protocoles de soins, d'hygiène et de conduite à tenir en situation d'urgence et veille à leur application en collaboration avec le/la directeur(trice) ;
-  Il/Elle contrôle l'application par son équipe des procédures et protocoles mis en place par l'association ;
-  Il/Elle informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et l'accueil inclusif de enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique ;
-  Il/Elle veille à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou ayant une affection chronique ou exigeant une attention particulière ;
-  Il/Elle est responsable de l'établissement et la mise en œuvre du PAI ;
-  Il/Elle assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, recommandation nutritionnelle, de sommeil, de santé environnementale ;
-  Il/Elle prépare les équipes aux situations d'urgence ;
-  Il/Elle veille à la prévention des troubles de santé et de développement de l'enfant ;
-  Il/Elle est chargé (e) de la tenue du dossier individuel et médical de l'enfant ;
-  Il/Elle contribue, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes en coordination avec le/la directeur(trice) d'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et les conduites à tenir dans ces situations.

### Gestion de l'établissement

-  L'Adjoint (e) de Direction assure le suivi de la sécurité du bâtiment et des structures de jeux intérieurs et extérieurs ;
-  Il/Elle est co-responsable de la sécurité des biens et des personnes et met en place les procédures nécessaires ;
-  Il/Elle participe aux contrôles réguliers de la sécurité et de l'entretien des locaux.

### Gestion du public accueilli

-  L'Adjoint (e) de Direction participe aux inscriptions et l'admission des nouvelles familles et l'établissement des contrats d'accueil ;
-  Il/Elle accueille les familles, les informe, les écoute, les conseille et apporte son soutien ;
-  Il/Elle contrôle le respect des règles de fonctionnement par les usagers ;
-  Il/elle établit le planning prévisionnel des familles de l'année scolaire suivante suite aux inscriptions réalisées avec la directrice de l'établissement ;
-  Il/Elle fait le suivi des présences et absences des enfants ;
-  Il/Elle participe à l'organisation de l'accueil d'urgence ;
-  Il/Elle est responsable du bon déroulement des sorties des enfants ;
-  Il/Elle effectue la saisie informatique des présences et établit le planning hebdomadaire ;
-  Il/Elle dispose d'un pouvoir d'appréciation de l'état de santé de l'enfant et d'un pouvoir de décision pour le garder ou le rendre à la personne l'accompagnant en se référant aux protocoles mis en place dans l'établissement ;
-  Il/Elle applique les textes législatifs et réglementaires dans le respect des consignes de sécurité et s'informe du suivi de ces dispositions.

### Sécurité des biens et des personnes

-  L'Adjoint (e) de Direction s'assure du bon fonctionnement des appareils et des installations ;
-  Il/Elle doit vérifier que la personne présente qui vient chercher l'enfant est autorisée à le faire.
-  Il/Elle veille à la bonne gestion et utilisation des stocks ;
-  Il/Elle suit régulièrement les taux de facturation et les taux d'occupation de son établissement ;
-  Il/Elle assure le suivi du paiement des familles et fait les relances si nécessaire ;
-  Il/Elle sensibilise son équipe éducative sur l'importance de maintenir un taux d'occupation optimal ;
-  Il/Elle est chargée des achats de matériels nécessaires à la vie courante et aux activités, en respectant le budget alloué et après accord de la directrice générale.

### Participation à la vie associative

-  Il/Elle invite les parents à participer à la vie associative ;

-  Il/Elle peut participer à la rédaction du rapport d'activité annuel à l'Assemblée générale de l'Association ;
-  Il/Elle peut participer à l'Assemblée générale.

Par ailleurs, L'Adjoint (e) de Direction est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

**EDUCATEUR/EDUCATRICE DE JEUNES  
ENFANTS (EJE)****I.DESCRPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

L'Educateur/trice de jeunes enfants participe au développement harmonieux de l'enfant en élaborant et en faisant vivre le projet éducatif et en garantissant la qualité de l'accueil et la cohérence des pratiques au quotidien.

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Employé / Non-cadre

N+2: Direction générale de l'association des Montchatons,

N+1 : Binôme de Direction de l'EAJE (Directeur/trice & adjoint (e) de Direction)

N-1 : /

Il/Elle assure l'autorité fonctionnelle\* sur l'ensemble de l'équipe.

Référent (e) des stagiaires éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, et auxiliaires de crèche dont il/elle est accompagnant.

L'EJE assure la continuité de la fonction de Direction

- *Autorité fonctionnelle n'est pas une autorité hiérarchique qui est assurée par la direction de l'établissement.*

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en relation avec la direction et l'ensemble du personnel.

Relations Externes : Familles des enfants dont l'EJE assure l'accompagnement à la parentalité

**PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS****Activités éducatives et pédagogiques**

L'EJE contribue en collaboration avec l'ensemble de l'équipe à la définition du projet pédagogique avec la direction de la crèche, et il/elle le met en œuvre dans le cadre d'un travail d'équipe ;



Il/Elle est chargé (e) de l'accueil et de la prise des informations nécessaires au déroulement de la journée ainsi qu'à leurs transmissions à l'ensemble de l'équipe ;

-  Il/Elle organise et anime des jeux, des activités favorisant le développement psychomoteur, l'éveil, l'autonomie, la socialisation de l'enfant en lui apportant un éveil adapté à son âge et à ses besoins ;
-  Du temps peut être dégagé en accord avec la direction pendant les heures de travail pour préparer, organiser des activités et rencontrer des acteurs de la petite enfance extérieurs à la structure ;
-  Il/Elle veille à la qualité du matériel pédagogique, qu'il soit approprié aux enfants présents,
-  Avec l'accord de la direction, il/elle renouvelle si nécessaire le matériel ;
-  Il/Elle accueille et communique avec les parents, les met en confiance, les rassure et les écoute ;
-  Il/Elle préserve le lien parents/enfant en aidant à la séparation, en soutenant la parentalité par le partage de ses connaissances au cours d'échanges ;
-  Il/Elle établit des relations avec des structures extérieures et d'autres professionnels de la petite enfance (psychomotricien(ne), MJC, Bibliothèque, écoles...) ;
-  Il/Elle repère les troubles éventuels de l'enfant, en informe la Direction et assure le suivi spécifique en collaboration avec d'autres intervenants (médecin, psychologue, psychomotricien...);
-  Il/Elle accompagne l'enfant dans les différents temps de vie à la crèche, repas, change, sieste, activités ;
-  Il/Elle mène des actions d'information concernant la petite enfance ;
-  Il/Elle crée des supports d'information et de communication ;
-  Il/Elle organise l'aménagement de l'espace mais aussi l'entretien des matériels en contact direct avec les enfants.

### Soins préventifs et curatifs

-  L'EJE dispose d'un pouvoir d'appréciation de l'état de santé de l'enfant et d'un pouvoir de décision pour le garder ou le rendre à la personne l'accompagnant ;
-  Il/Elle participe, en étroite collaboration avec l'auxiliaire de puériculture et l'assistant(e) de crèche, aux soins dispensés aux enfants (change, alimentation, sommeil...)
-  Il/Elle accompagne l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif dans un cadre sécurisant ;
-  Il/Elle peut administrer un traitement médicamenteux dans le strict respect du protocole mis en place ;
-  Il/Elle dispense aux enfants les soins d'urgence en cas de problème de santé (hyperthermie notamment...) ou en cas d'accident en se référant aux protocoles mis en place dans la structure.

**Participation à la gestion d'équipe**

-  L'EJE planifie les activités en concertation avec les différents membres de l'équipe ;
-  Il/Elle veille à la cohérence du travail en équipe autour de l'enfant, il/elle anime et motive l'équipe ;
-  Il/Elle met à disposition une documentation, ses connaissances et ses savoir-faire en matière de jeux, d'éveil (artistique et corporel) favorables au développement physique et psychoaffectif de l'enfant ;
-  Il/Elle conseille l'équipe sur le choix des outils pédagogiques adaptés et crée des supports éducatifs (livres, jeux, peinture...) ;
-  Il/Elle peut assurer des formations auprès des autres membres de l'équipe dans son domaine de compétence ;
-  Il/Elle participe à l'encadrement et l'évaluation des stagiaires. Il/Elle veille au suivi et aux échanges avec les écoles en collaboration avec la direction.
-  Il/Elle participe aux réunions d'équipe et peut-être amené (e) à les animer.

**Sécurité des biens et des personnes**

-  Lors du départ de l'enfant, l'EJE doit vérifier que la personne qui vient le chercher est autorisée à le faire ;
-  Il/Elle s'assure lors de la fermeture du départ de tous les enfants (vérification de toutes les pièces et du jardin, casiers, feuilles de présence, tableau...) ;
-  Dans le cas où le parent ne se présente pas pour venir chercher l'enfant, et après avoir essayé de joindre toutes les personnes citées dans le dossier d'inscription, il/elle doit avertir la direction de l'établissement et/ou la direction générale qui prendront les décisions qui s'imposent, en dernier recours, il/elle devra avertir le/la président(e) ou le/la vice-président(e) ;
-  Il/Elle applique les textes législatifs et réglementaires dans le respect des consignes de sécurité et s'informe de ces dispositions ;
-  Il/Elle participe aux vigilances mises en place au sein de la crèche (infectiovigilance) ;
-  Il/Elle respecte et applique la méthode HACCP ;
-  Il/Elle signale à la direction toute anomalie ou défaut de fonctionnement constaté.

**Participation à la vie associative**

-  Il/Elle invite les parents à participer à la vie associative ;
-  Il/Elle peut assister à l'Assemblée générale ;
-  Il/Elle participe à des actions partenariales ;

### Continuité de Direction

-  L'EJE fait remonter des informations auprès de la direction, transmet des informations à l'équipe concernant le bon fonctionnement de l'établissement et l'organisation des équipes et les activités des enfants ;
-  Il/Elle est garant(e) de l'application du projet pédagogique
-  Il/Elle est garant(e) du respect du règlement intérieur par l'équipe
-  Il/Elle est garant(e) du respect des règles de fonctionnement par les usagers
-  Il/Elle est responsable de la qualité des soins dispensés, de la sécurité matérielle et affective des enfants ;
-  Il/Elle est responsable de l'hygiène, du fonctionnement des appareils et des installations ;
-  Il/Elle est responsable du bon déroulement des éventuelles sorties des enfants pour des activités extérieures ;
-  Il/Elle prend le relais de la Direction en cas d'absence et assume les responsabilités qui incombent habituellement à celle-ci, concernant notamment :
  - La continuité de la prise en charge de l'enfant ;
  - Le bon fonctionnement de la structure, de l'engagement des moyens nécessaires au bien-être physique et psychologique des enfants, de leur famille et du personnel,
  - La sécurité, la conformité et le respect des normes prescrites par la PMI,
  - Les dimensions éducatives et pédagogiques du projet d'établissement conformément aux orientations de l'association,
  - La coordination, le soutien des équipes, les relations harmonieuses entre les personnes, la gestion administrative (utilisation de logiciels internes, contrôle et saisie des présences des enfants) et financière selon les procédures associatives.
  - La gestion du personnel sous délégation de la Direction
  - La gestion du matériel concernant son domaine de référence,
  - L'encadrement des stagiaires,
  - La continuité du travail dans les autres postes : ménage, cuisine.

Par ailleurs, l'EJE est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

*PSYCHOMOTRICIEN (NE)***I. DESCRIPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

Le/La psychomotricien(ne) participe à l'organisation et l'animation des activités éducatives et de l'accueil quotidien des enfants de l'établissement selon les orientations définies par la direction.

Il/Elle assure le suivi de l'évolution de l'enfant et l'enfant en situation de handicap et de sa prise en charge, notamment pour ce dernier par l'élaboration de comptes rendus et bilans de ses observations, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

Il/Elle a un rôle de prévention, de suivi de certains enfants, en les stimulant dans leurs découvertes et leur développement psychomoteur.

Il/Elle a un rôle transversal dans l'établissement.

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Employé / Non-cadre

N+2: Direction générale de l'association des Montchatons,

N+1 : Binôme de Direction de l'EAJE (Directeur/trice & adjoint (e) de Direction)

N-1 : /

Il/Elle assure l'autorité fonctionnelle\* sur l'ensemble de l'équipe.

Référent (e) des soins et activités de rééducation et de stimulations sensorielles.

Le/La psychomotricien(ne) assure la continuité de la fonction de Direction

- *Autorité fonctionnelle n'est pas une autorité hiérarchique qui est assurée par la direction de l'établissement.*

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en relation avec la direction et l'ensemble du personnel.

Relations Externes : Familles des enfants

**PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS****Activités éducatives et pédagogiques**

Le/La psychomotricien(ne) contribue en collaboration avec l'ensemble de l'équipe à la définition du projet pédagogique avec la direction de la crèche, et il/elle le met en œuvre dans le cadre d'un travail d'équipe ;

-  Il/Elle est chargé (e) de l'accueil et de la prise des informations nécessaires au déroulement de la journée ainsi qu'à leurs transmissions à l'ensemble de l'équipe ;
-  Il/Elle organise et anime des jeux, des activités favorisant le développement psychomoteur, l'éveil, l'autonomie, la socialisation de l'enfant en lui apportant un éveil adapté à son âge et à ses besoins ;
-  Du temps peut être dégagé en accord avec la direction pendant les heures de travail pour préparer, organiser des rencontres avec des acteurs de santé pour assurer la continuité de la prise en charge d'un enfant à la crèche ;
-  Il/Elle veille à la qualité du matériel pédagogique, qu'il soit approprié aux enfants présents ;
-  Avec l'accord de la direction, il/elle renouvelle si nécessaire le matériel ;
-  Il/Elle accueille et communique avec les parents, les met en confiance, les rassure et les écoute ;
-  Il/Elle préserve le lien parents/enfant en aidant à la séparation, en soutenant la parentalité par le partage de ses connaissances au cours d'échanges ;
-  Il/Elle établit des relations avec des structures extérieures et d'autres professionnels de la petite enfance (psychomotricien(ne), ergothérapeute, kinésithérapeute...) ;
-  Il/Elle repère les troubles éventuels de l'enfant, en informe la Direction et assure le suivi spécifique en collaboration avec d'autres intervenants (médecin, psychologue, psychomotricien...) ;
-  Il/Elle accompagne l'enfant dans les différents temps de vie à la crèche, repas, change, sieste, activités ;
-  Il/Elle mène des actions d'information concernant la petite enfance ;
-  Il/Elle crée des supports d'information et de communication ;
-  Il/Elle organise l'aménagement de l'espace mais aussi l'entretien des matériels en contact direct avec les enfants

### Soins préventifs et curatifs

-  Le/La psychomotricien(ne) dispose d'un pouvoir d'appréciation de l'état de santé de l'enfant et d'un pouvoir de décision pour le garder ou le rendre à la personne l'accompagnant ;
-  Il/Elle participe, en étroite collaboration avec l'auxiliaire de puériculture et l'assistant(e) de crèche, aux soins dispensés aux enfants (change, alimentation, sommeil...) ;
-  Il/Elle accompagne l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif dans un cadre sécurisant ;
-  Il/Elle peut administrer un traitement médicamenteux dans le strict respect du protocole mis en place ;
-  Il/Elle dispense aux enfants les soins d'urgence en cas de problème de santé (hyperthermie notamment...) ou en cas d'accident en se référant aux protocoles mis en place dans la structure.

**Participation à la gestion d'équipe**

-  Le/La psychomotricien(ne) planifie ses interventions en concertation avec les différents membres de l'équipe ;
-  Il/Elle veille à la prise en charge adaptée de l'enfant en situation de handicap, il/elle informe et motive l'équipe ;
-  Il/Elle porte une attention particulière au tonus de l'enfant, à son développement sensoriel, moteur, corporel et son comportement dans l'interaction avec les autres enfants et son environnement ;
-  Il/Elle adapte l'environnement au besoin de l'enfant en situation de handicap ;
-  Il/Elle met à disposition une documentation, ses connaissances et ses savoir-faire en matière de psychomotricité favorable au développement physique et psychoaffectif de l'enfant ;
-  Il/Elle conseille l'équipe sur le choix des outils pédagogiques adaptés et crée des supports éducatifs ;
-  Il/Elle peut assurer des formations auprès des autres membres de l'équipe dans son domaine de compétence ;
-  Il/Elle participe à l'encadrement et l'évaluation des stagiaires. Il/Elle veille au suivi et aux échanges avec les écoles en collaboration avec la direction ;
-  Il/Elle participe aux réunions d'équipe et peut-être amené (e) à les animer

**Sécurité des biens et des personnes**

-  Lors du départ de l'enfant, Le/La psychomotricien(ne) doit vérifier que la personne qui vient le chercher est autorisée à le faire ;
-  Il/Elle s'assure lors de la fermeture du départ de tous les enfants (vérification de toutes les pièces et du jardin, casiers, feuilles de présence, tableau...) ;
-  Dans le cas où le parent ne se présente pas pour venir chercher l'enfant, et après avoir essayé de joindre toutes les personnes citées dans le dossier d'inscription, il/elle doit avertir la direction de l'établissement et/ou la direction générale qui prendront les décisions qui s'imposent, en dernier recours, il/elle devra avertir le président(e) ou le vice-président(e) ;
-  Il/Elle applique les textes législatifs et réglementaires dans le respect des consignes de sécurité et s'informe de ces dispositions ;
-  Il/Elle participe aux vigilances mises en place au sein de la crèche (infectiovigilance) ;
-  Il/Elle respecte et applique la méthode HACCP ;
-  Il/Elle signale à la direction toute anomalie ou défaut de fonctionnement constaté

**Participation à la vie associative**

-  Il/Elle invite les parents à participer à la vie associative ;
-  Il/Elle peut assister à l'Assemblée générale ;

-  Il/Elle participe à des actions partenariales ;

### Continuité de Direction

-  Le/La psychomotricien(ne) fait remonter des informations auprès de la direction, transmet des informations à l'équipe concernant le bon fonctionnement de l'établissement et l'organisation des équipes et les activités des enfants ;
-  Il/Elle est garant(e) de l'application du projet pédagogique
-  Il/Elle est garant(e) du respect du règlement intérieur par l'équipe
-  Il/Elle est garant(e) du respect des règles de fonctionnement par les usagers
-  Il/Elle est responsable de la qualité des soins dispensés, de la sécurité matérielle et affective des enfants ;
-  Il/Elle est responsable de l'hygiène, du fonctionnement des appareils et des installations ;
-  Il/Elle est responsable du bon déroulement des éventuelles sorties des enfants pour des activités extérieures ;
-  Il/Elle prend le relais de la Direction en cas d'absence et assume les responsabilités qui incombent habituellement à celle-ci, concernant notamment :
  - La continuité de la prise en charge de l'enfant ;
  - Le bon fonctionnement de la structure, de l'engagement des moyens nécessaires au bien-être physique et psychologique des enfants, de leur famille et du personnel,
  - La sécurité, la conformité et le respect des normes prescrites par la PMI,
  - Les dimensions éducatives et pédagogiques du projet d'établissement conformément aux orientations de l'association,
  - La coordination, le soutien des équipes, les relations harmonieuses entre les personnes, la gestion administrative (utilisation de logiciels internes, contrôle et saisie des présences des enfants) et financière selon les procédures associatives.
  - La gestion du personnel sous délégation de la Direction
  - La gestion du matériel concernant son domaine de référence,
  - L'encadrement des stagiaires,
  - La continuité du travail dans les autres postes : ménage, cuisine.

Par ailleurs, Le/La psychomotricien(ne) est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

*AUXILIAIRE DE PUERICULTURE***I. DESCRIPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

L'Auxiliaire de puériculture participe au développement harmonieux de l'enfant en mettant en œuvre le projet éducatif et en garantissant la qualité de l'accueil et la cohérence des pratiques au quotidien. Elle est responsable des soins quotidiens dispensés aux enfants (hygiène, alimentation, sommeil, activités ludiques)

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Employé / Non cadre

N+2: Direction générale de l'association des Montchatons,

N+1 : Binôme de Direction de l'EAJE (Directeur/trice & adjoint (e) de Direction)

N-1 : /

Il/elle assure la prise en charge individuelle et collective des enfants accueillis dans la structure, sur le plan physique, affectif et social selon les orientations définies dans le projet social et éducatif.

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en collaboration avec l'éducateur/trice de jeunes enfants, avec les auxiliaires petite enfance et l'ensemble du personnel.

Relations Externes : Familles des enfants pour lesquelles ils/elles assurent les transmissions

**PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS****Activités éducatives et pédagogiques**

-  L'Auxiliaire de puériculture assure en collaboration avec l'EJE un rôle d'éducation et d'éveil auprès des enfants accueillis ;
-  Il/Elle participe avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique avec la direction de la crèche, et il/elle le met en œuvre dans le cadre d'un travail d'équipe ;
-  Il/Elle est chargé (e) de l'accueil et de la prise des informations nécessaires au déroulement de la journée ainsi qu'à leurs transmissions à l'ensemble de l'équipe ;
-  Il/Elle organise et anime des jeux, des activités favorisant le développement psychomoteur, l'éveil, l'autonomie, la socialisation de l'enfant en lui apportant un éveil adapté à son âge et à ses besoins ;
-  Il/Elle veille à la qualité du matériel pédagogique, qu'il soit approprié aux enfants présents

-  Il/Elle accueille et communique avec les parents, instaure une relation de confiance, individualisée et personnalisée. Il/Elle et les écoute, elle peut répondre aux demandes de conseils sur le développement de l'enfant, la prévention ou l'éducation sanitaire ;
-  Il/Elle préserve le lien parents/enfant en aidant à la séparation, il/elle établit des relations avec des structures extérieures et d'autres professionnels de la petite enfance (psychomotricien(ne), MJC, Bibliothèque, écoles...);
-  Il/Elle identifie les ressources et repère les besoins de l'enfant ;
-  Il/Elle accompagne l'enfant dans les différents temps de vie à la crèche, repas, change, sieste, activités ;
-  Il/Elle participe à l'organisation du déroulement et du rythme des journées.
-  Il/Elle participe à l'organisation et l'aménagement de l'espace mais aussi à entretenir les matériels en contact direct avec les enfants :

### Soins préventifs et curatifs

-  L'Auxiliaire de Puériculture dispose d'un pouvoir d'appréciation de l'état de santé de l'enfant et d'un pouvoir de décision pour le garder ou le rendre à la personne l'accompagnant en se référant aux protocoles mis en place dans la structure ;
-  Il/Elle dispense les soins d'hygiène et de confort, il/elle accompagne l'enfant lors de l'endormissement et met en place les conditions favorables en fonction des habitudes de l'enfant ;
-  Il/Elle observe le développement moteur, psychoaffectif, cognitif, sensoriel et social de l'enfant ;
-  Il/Elle aide l'enfant dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes vestimentaire, alimentaire et moteur ;
-  Il/Elle peut administrer un traitement médicamenteux dans le strict respect du protocole mis en place ;
-  Il/Elle prépare les biberons et/ou repas lors des différentes étapes de la diversification alimentaire ;
-  Il/Elle dispense aux enfants les soins d'urgence en cas de problème de santé (hyperthermie notamment...) ou en cas d'accident en se référant aux protocoles mis en place dans la structure ;
-  Il/Elle participe à l'entretien et l'aménagement de l'environnement de l'enfant ;
-  Il/Elle assure l'entretien et l'hygiène de l'environnement immédiat de l'enfant, par le nettoyage et le rangement du matériel utilisé ;

### Participation à la dynamique d'équipe

-  L'Auxiliaire de puériculture organise les activités en concertation avec les différents membres de l'équipe ;

-  Il/Elle participe à la cohérence du travail en équipe autour de l'enfant ;
-  Il/Elle conseille et forme si besoin, les autres membres de l'équipe en ce qui concerne les soins d'hygiène et de confort ;
-  Il/Elle transmet les informations significatives et les consignes concernant les enfants aux membres de l'équipe ;
-  Il/Elle participe à l'encadrement et l'évaluation des stagiaires ;
-  Il/Elle participe aux réunions d'équipe ;

### **Sécurité des biens et des personnes**

-  Lors du départ de l'enfant, l'Auxiliaire de Puériculture doit vérifier que la personne qui vient le chercher est autorisée à le faire ;
-  Il/Elle s'assure lors de la fermeture du départ de tous les enfants (vérification de toutes les pièces et du jardin, casiers, feuilles de présence, tableau...) ;
-  Dans le cas où le parent ne se présente pas pour venir chercher l'enfant, et après avoir essayé de joindre toutes les personnes citées dans le dossier d'inscription, il/elle doit avertir la direction de l'établissement et/ou la direction générale qui prendront les décisions qui s'imposent, en dernier recours, il/elle devra avertir le président(e) ou le vice-président(e) ;
-  Il/Elle applique les textes législatifs et réglementaires dans le respect des consignes de sécurité et s'informe de ces dispositions ;
-  Il/Elle participe aux vigilances mises en place au sein de la crèche (infectiovigilance) ;
-  Il/Elle respecte et applique la méthode HACCP ;
-  Il/Elle signale à la direction toute anomalie ou défaut de fonctionnement constaté ;
-  En l'absence de la Direction et de l'EJE, il/elle est responsable de la qualité des soins dispensés, de la sécurité matérielle et affective des enfants, de l'hygiène, du fonctionnement des appareils et des installations. Il/Elle est garante (e) du respect des règles de fonctionnement des usagers ;

### **Participation à la vie associative**

-  Il/Elle invite les parents à participer à la vie associative
-  Il/Elle peut assister à l'Assemblée générale ;

Par ailleurs, l'EJE est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

*ASSISTANT(E) DE CRECHE***I. DESCRIPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

L'Assistant(e) de crèche participe au développement harmonieux de l'enfant en mettant en œuvre le projet éducatif et en garantissant la qualité de l'accueil et la cohérence des pratiques au quotidien. Il/Elle assure l'entretien et l'hygiène de l'environnement de l'enfant)

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Employé / Non-cadre

N+2: Direction générale de l'association des Montchatons,

N+1 : Binôme de Direction de l'EAJE (Directeur/trice & adjoint (e) de Direction)

N-1 :

Il/elle assure la prise en charge individuelle et collective des enfants accueillis dans la structure, sur le plan physique, affectif et social selon les orientations définies dans le projet social et éducatif.

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en collaboration avec l'éducateur/trice de jeunes enfants, avec les auxiliaires de puériculture et l'ensemble du personnel.

Relations Externes : Familles des enfants pour lesquelles ils/elles assurent les transmissions

**PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS****Activités éducatives et pédagogiques**

-  L'Assistant(e) de crèche participe en collaboration avec les auxiliaires de puériculture et sous la responsabilité pédagogique de l'EJE à la mise en application du projet pédagogique auprès des enfants accueillis ;
-  Il/Elle participe avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique avec la direction de la crèche, et il/elle le met en œuvre dans le cadre d'un travail d'équipe ;
-  Il/Elle est chargé (e) de l'accueil et de la prise des informations nécessaires au déroulement de la journée ainsi qu'à leurs transmissions à l'ensemble de l'équipe ;

-  Il/Elle prépare et anime les jeux, ateliers d'éveil et d'expression en lien avec les projets pédagogiques et en collaboration avec l'éducateur/trice de jeunes enfants et les auxiliaires de puériculture ;
-  IL /Elle aide les enfants dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes (habillage /déshabillage, alimentation et motricité) ;
-  Il/Elle participe aux transmissions des familles ;
-  Il/Elle identifie les ressources et repère les besoins de l'enfant ;
-  Il/Elle accompagne l'enfant dans les différents temps de vie d la crèche, repas, change, sieste, activités ;
-  Il/Elle participe à l'organisation du déroulement et du rythme des journées ;
-  Il/Elle est particulièrement responsable de l'entretien et l'hygiène de l'environnement immédiat de l'enfant, par le nettoyage et le rangement de tout le matériel utilisé (lavage des jouets, tapis, parc, stérilisation des tétines, biberons, lavage du réfrigérateur...) ;
-  Il/Elle assure le lavage du linge quotidien (draps serviettes gants...) en l'absence de la personne occupant habituellement cette fonction ;
-  Il/Elle assure la préparation quotidienne du dortoir.

### Soins préventifs et curatifs

-  Il/Elle dispense les soins d'hygiène et de confort, il/elle accompagne l'enfant lors de l'endormissement et met en place les conditions favorables en fonction des habitudes de l'enfant ;
-  Il/Elle peut administrer un traitement médicamenteux dans le strict respect du protocole mis en place ;
-  Il/Elle prépare les biberons et/ou repas lors des différentes étapes de la diversification alimentaire ;
-  Il/Elle dispense aux enfants les soins d'urgence en cas de problème de santé (hyperthermie notamment...) ou en cas d'accident en se référant aux protocoles mis en place dans la structure.
-  Il/Elle participe à l'entretien et l'aménagement de l'environnement de l'enfant ;
-  Il/Elle assure la surveillance des enfants afin de garantir leur sécurité, de prévenir les accidents et gérer les conflits.

### Participation à la dynamique d'équipe

-  L'Assistant(e) de crèche participe aux activités de enfants en concertation avec les différents membres de l'équipe ;
-  Il/Elle participe à la cohérence du travail en équipe autour de l'enfant ;
-  Il/Elle transmet les informations significatives et les consignes concernant les enfants aux membres de l'équipe ;
-  Il/Elle participe à l'accompagnement des stagiaires ;
-  Il/Elle participe aux réunions d'équipe.

### Sécurité des biens et des personnes

-  Lors du départ de l'enfant, l'Assistant(e) de crèche doit vérifier que la personne qui vient le chercher est autorisée à le faire ;
-  Il/Elle s'assure lors de la fermeture ; du départ de tous les enfants (vérification de toutes les pièces et du jardin, casiers, feuilles de présence, tableau...) ;
-  Dans le cas où le parent ne se présente pas pour venir chercher l'enfant, et après avoir essayé de joindre toutes les personnes citées dans le dossier d'inscription, il/elle doit avertir la direction de l'établissement et/ou la direction générale qui prendront les décisions qui s'imposent, en dernier recours, il/elle devra avertir le/la président(e) ou le/la vice-président(e) ;
-  Il/Elle applique les textes législatifs et réglementaires dans le respect des consignes de sécurité et s'informe de ces dispositions ;
-  Il/Elle respecte les méthodes HACCP ;
-  Il/Elle signale à la direction toute anomalie ou défaut d fonctionnement constaté.

### Participation à la vie associative

-  Il/Elle invite les parents à participer à la vie associative
-  Il/Elle peut assister à l'Assemblée générale ;

Par ailleurs, l'AC est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

*CUISINIER (E)***I.DESCRPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

Le/La cuisinier(e) prépare ls repas en respectant le projet pédagogique spécifique de l'association. Il/elle assure l'élaboration, la préparation des menus en tenant compte des règles d'hygiène imposées par la législation ; il/elle respecte les normes HACCP.

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Employé / Non-cadre

N+2: Direction générale de l'association des Montchatons,

N+1 : Binôme de Direction de l'EAJE (Directeur/trice & adjoint (e) de Direction)

N-1 :

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en collaboration avec l'éducateur/trice de jeunes enfants, avec les auxiliaires de puériculture et l'ensemble du personnel.

Relations Externes : les fournisseurs d'alimentation

**PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS****Activités cuisine**

-  Le/la cuisinier(e) exerce son activité au sein des structures de l'association ;
-  Il/Elle prépare les repas en cuisine dans l'établissement ;
-  Il/Elle prend en compte les informations nécessaires à la réalisation des repas (régime, diversification, introduction alimentaire et allergie) ;
-  Il/Elle se renseigne sur le nombre d'enfants et suit rigoureusement les menus établis ;
-  Il/Elle prépare les menus en respectant les quantités et consistances alimentaires selon l'âge des enfants ;
-  Il/Elle prépare les aliments en respectant les étapes de préparation (refroidissement, maintien des températures...);
-  IL /Elle utilise des produits frais de saison dans la mesure du possible ;

-  Il/Elle participe à l'éveil du goût chez l'enfant en étant attentif(ve) à la présentation des plats servis ;
  -  Il/Elle prépare les chariots repas pour chaque groupe d'enfants ;
  -  Il/Elle respecte les normes HACCP ;
  -  Il/Elle établit les menus de manière saisonnière ;
  -  Il/Elle a en charge l'hygiène de la cuisine : le sol, les plans de travail, les appareils électroménagers, le matériel de cuisine et les chariots ;
  -  Il/Elle respecte les process du plan de nettoyage ;
  -  Il/Elle respecte la marche en avant ;
- Il/Elle est responsable de la traçabilité de chaque produit

### Activités organisationnelles

-  Il/Elle établit des menus équilibrés et diversifiés en collaboration avec la direction ;
-  Il/Elle tient à jour le tableau des menus destinés aux parents ;
-  Il/Elle est capable de remplacer une catégorie d'aliments par d'autres aliments similaires en cas de nécessité ;
-  Il/Elle gère les stocks et tient à jour la liste des denrées à disposition dans la structure ;
-  Il/Elle prépare une liste de produits à commander chaque semaine et la remet à la direction ;
-  Il/Elle vérifie l'arrivée des livraisons en fonction du bon de commande.

### Sécurité des biens et des personnes

-  Il/Elle conserve le matériel et les locaux qu'il/elle utilise en bon état ;
  -  Il/Elle est garant de l'hygiène alimentaire ;
  -  Il/Elle est garant de la gestion des stocks d'alimentation
- 
-  Il/Elle utilise une tenue vestimentaire adaptée : cheveux couverts, tenue et chaussure propre, masque si nécessaire, les ongles courts et les mains lavées fréquemment et soigneusement.
  -  Il/Elle effectue des prélèvements sur toutes les préparations alimentaires (repas témoins)
  -  Il/Elle établit des relevés chaque jour des températures des chambres froides

### Participation à la dynamique d'équipe

-  Il/Elle participe aux réunions d'équipe dans sa structure ou au sein de l'association ;
-  Il/Elle participe aux formations qui lui sont proposées, aux projets spécifiques, aux fêtes ;
-  Il/Elle participe à l'élaboration du projet pédagogique ;
-  Il/Elle participe à l'organisation du déroulement et du rythme des journées ;
-  Il/Elle transmet oralement et par écrit les informations significatives à l'équipe et/ou à sa directio

**Participation à la vie associative**

Il/Elle peut assister à l'Assemblée générale ;

Par ailleurs, le/la cuisinier(e) est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

*CHARGE (E) LOGISTIQUE***III.DESCRPTION DU POSTE****RAISONS D'ETRE**

Le/La Chargé (e) Logistique organise ses activités en fonction des projets institutionnels, éducatifs et individualisés. Il/Elle entretient le linge et le range selon le protocole établi dans l'établissement. Il/Elle gère les stocks de produits d'entretien qu'il/qu'elle met à disposition des salles d'activités. Il/Elle entretient les locaux des parties communes de l'établissement

**POSITION DANS L'ORGANISATION**

Statut : Employé / Non-cadre

N+2: Direction générale de l'association des Montchatons,

N+1 : Binôme de Direction de l'EAJE (Directeur/trice & adjoint (e) de Direction)

N-1 :

Il/elle assure une organisation opérationnelle, gestion du linge, gestion des stocks et entretien des locaux pour favoriser la circulation des professionnels et les rendre plus disponibles dans la prise en charge des enfants.

Il/Elle a la responsabilité par délégation de la direction d'évaluer la qualité de l'entretien des locaux et d'encadrer les personnels d'entretien nouvellement embauchés dans l'association.

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Relations Internes / Fonctionnelles :

Travail en collaboration avec l'ensemble du personnel.

Relations Externes : les fournisseurs.

**PRINCIPALES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS****Activités lingerie**

-  Le/La Chargé (e) Logistique lance les machines à heures déterminées ;
-  Il/Elle effectue le séchage immédiatement après le lavage ;
-  Il/Elle plie le linge dans la salle de linge propre ;
-  Il/Elle stocke le linge dans un lieu réservé à cet effet ;
-  Il/Elle procède à l'inventaire du linge et veille à une répartition et une distribution adaptée aux besoins des secteurs d'activités ;
-  Il/Elle respecte les consignes données par la direction.

**Activités de gestion des stocks**

-  Le/La Chargé (e) Logistique enregistre l'arrivage des commandes ou fournitures et procède au rangement ;
-  Il/Elle prépare les commandes de produits d'entretien, les présente en fin de mois à la direction qui valide la commande ;
-  Il/Elle évacue les emballages et cartons.

**Activités d'entretien des locaux**

-  Le/La Chargé (e) Logistique entretient les locaux des espaces communs selon le planning ;
-  Il/Elle nettoie le hall d'entrée, les toilettes, la lingerie, les bureaux médical et de direction, la salle du personnel et son vestiaire ainsi que les salles de repas des enfants ;
-  Il/Elle participe à l'élaboration des consignes écrites, des plannings de lavage, de stockage et distribution du linge ;
-  Il/Elle procède au contrôle de l'entretien des parties réservées aux enfants effectué en dehors de la présence des enfants.

**Participation à la dynamique d'équipe**

-  Le/La Chargé (e) Logistique collabore avec l'équipe et participe à l'élaboration du projet pédagogique et organisationnel ;
-  Il/Elle transmet les informations significatives et les consignes concernant l'organisation aux membres de l'équipe ;
-  Il/Elle peut former et accompagner les personnels d'entretien ;
-  Il/Elle participe aux réunions d'équipe.

**Sécurité des biens et des personnes**

-  Le/La Chargé (e) Logistique respecte les consignes écrites, les plannings de lavage, de stockage et distribution du linge ;
-  Il/Elle peut s'organiser en fonction des priorités dans certaines situations complexes ;
-  Il/Elle doit conserver le matériel et les locaux qu'il/elle utilise en bon état ;
-  Il/Elle est garant (e) de l'hygiène et la gestion des stocks ;
-  Il/Elle applique les textes législatifs et réglementaires dans le respect des consignes de sécurité et s'informe de ces dispositions ;
-  Il/Elle signale à la direction toute anomalie ou défaut d fonctionnement constaté.

**Participation à la vie associative**

-  Il/Elle peut assister à l'Assemblée générale.

Par ailleurs, Le/La Chargé (e) Logistique est soumis(e) au secret professionnel et doit assurer la confidentialité des données dont il/elle a connaissance.

*NB : La liste des missions non exhaustive n'étant pas limitative, le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche. Ainsi, le collaborateur s'engage à effectuer toute autre mission qui lui sera confiée dans le cadre de son poste et de ses qualifications.*

## Annexe 2

## LA CHARTE NATIONNALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



### Dix grands principes pour grandir en toute confiance

- Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- J'avance à mon rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité.
- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.